janvier/février/mars 2019

Thiais magazine

N°107 | INFORMATIONS SUR LA VILLE DE THIAIS (F-94320) | www.ville-thiais.fr | www.facebook.com/villedethiais

Thiais !
le e-sport arrive à Thiais en 2024

Dans les écoles
initier pour mieux éduquer et informer

Photorama
ça s'est passé à Thiais ces dernières semaines

Intermarché SUPER

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

Poissonnerie
Boucherie
Pain cuit sur place toute la journée
e-Commerce
Livraison à domicile
Photo d'identité
Lavage automatique
relais colis
Station service 24/24
Lavage rouleau
Gaz
Distributeur de billets

HORAIRES D'OUVERTURE DU MAGASIN

du lundi au jeudi : 9H00 à 19H30
le vendredi : 9H00 à 20H00
le samedi : 8H30 à 19H30
le dimanche : 9H00 à 13H00

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

CHOISY LE ROI

36 Avenue de Lugo

À L'OCCASION DE LA

journée internationale des droits des femmes

Claudie Haigneré • Frida Kahlo • Muriel Hurtis • Coco Chanel
Marie Curie • Margaret Thatcher • Rosa Parks • Simone Veil...

EXPOSITION PORTRAITS DE FEMMES

• du 11 au 13 MARS 2019
HÔTEL DE VILLE DE THIAIS
• du 15 au 23 MARS 2019
ESPACE MUNICIPAL GRIGNON

+ d'infos : 01 48 52 46 77

thiais
01 48 92 42 42
www.ville-thiais.fr

édito

LA MAÎTRISE DE NOTRE AVENIR

Notre pays traverse des jours incertains et, plus que jamais, les communes constituent un pôle de stabilité.

C'est la redécouverte de l'utilité des maires par un pouvoir vertical qui écrasait, de sa superbe, les corps intermédiaires. C'est une heureuse surprise.

Nous ne savons rien des décisions qui seront prises après cette crise sociale sans précédent que vit la France depuis trois mois. Nous avions mis en place depuis la mi-décembre jusqu'à la mi-février, un cahier de doléances et j'ai assisté à quatre réunions du grand débat dans notre ville. L'expression de la parole a été libérée et en même temps encadrée par des thèmes imposés.

De fait, la réalité va vite s'imposer. Quelles sont les marges de manœuvre pour sortir de cette crise et donner du pouvoir d'achat ? C'était la revendication initiale après l'annonce de taxes nouvelles qui aggravaient le « ras-le-bol fiscal » ressenti par les Français.

La France, depuis trop longtemps, vit à crédit, emprunte pour boucler les fins de mois, s'endette chaque année un peu plus et détient le record du monde des prélèvements obligatoires.

La commune est redevenue aux yeux de l'État une réalité vivante et reconnue. Pour autant, la mise au régime sec des collectivités a eu un impact que l'association des maires de France a dénoncé.

Pour ce qui nous concerne, notre saine gestion depuis toujours nous a mis à l'abri avec des taux de taxes locales parmi les plus faibles du département. Nous continuons à mettre en œuvre nos projets. Cette année, le nouveau centre de loisirs Jules Ferry sera ouvert et à sa suite le gymnase D'Oriola rénové. Le Palais Omnisports verra aussi une rénovation d'ampleur. Nous avons obtenu des subventions pour ces équipements de la Métropole du Grand Paris, de la Région Île-de-France, du Département et de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)… Nous allons aussi construire une piste d'athlétisme neuve au stade Baudequin et changer les baies vitrées de la piscine. Dans les semaines qui viennent, nous aurons les détails du budget qui comprendra tous ces travaux.

Dans ce magazine, vous prendrez connaissance d'un dossier sur le e-sport qui est un projet-phare tourné vers le futur dans la zone Senia autour de la prochaine gare de Métro ligne 14.

Notre ville connaît une mutation douce qui respecte son identité et son équilibre. Notre projet, vous le savez, est toujours le même : tourner le dos au béton et au gigantisme en privilégiant la qualité de vie qui est notre signe de reconnaissance depuis l'origine. En dépit de la baisse démographique observée depuis 10 ans en raison de la diminution de la taille des familles, nous souhaitons conserver une population stable, autour de 30 000 habitants.

Il est important que notre ville reste ce qu'elle est et qu'elle accompagne en douceur les changements qui l'améliorent.

Bien cordialement

RICHARD DELL'AGNOLA

Maire de Thiais

Vice-Président de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre

5, esplanade Auguste Perret - 94320 THIAIS
Tél : 01 41 80 97 65
(à côté du Funérarium de Thiais)

Organisation d'obsèques
Rapatriements à l'étranger
Prévoyance obsèques

europ assistance
GENERALI

SPORTES

Entreprise familiale
de père en fils depuis 1970

3 agences en Ile-de-France

305, rue de Charenton
75012 PARIS
Tél : 01 43 43 62 94

67, avenue de Verdun
94000 CRETEIL
Tél : 01 45 21 42 89

Fleurissement et entretien de sépultures
Transport vers chambre funéraire

GRANDE EXPOSITION
DE PIERRES TOMBALES

N° d'urgence en cas de décès (24h/24 – 7j/7) :

01 46 86 98 82

TRANSPORT VERS CHAMBRE FUNÉRAIRE 24/24H

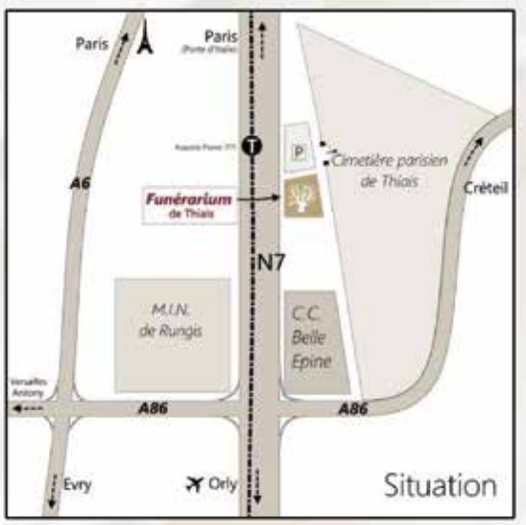

FUNÉRARIUM
d e T h i a i s

6, esplanade Auguste Perret - 94320 THIAIS
(en face du cimetière parisien de Thiais)

sommaire

Thiais magazine **107** janvier/février/mars 2019

Dossier p 6-9
ça s'est passé ces dernières semaines

10-11 **Dossier**
Thiais future capitale du e-sport 10

12-24 **Au fil des jours**
actualités 12
jeunesse 22

27-37 **Activités**
sportives 27
culturelles 31
découvertes 37

Vie thiaisienne
Compte-rendu du conseil municipal 26
tribune libre 36
vie pratique 38

Rédaction : Service de la Communication de l'hôtel de ville de Thiais
Photos intérieures : Ville de Thiais : Raphaël Fournier - Jocelyn Le Creurer - Star Photo - Archives

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
PEFC 10-31-1300
pefc-france.org

Thiais magazine : BP 141 - 94321 Thiais Cedex - ✆ 01 48 92 42 42 - 🖷 01 48 92 43 70
www.ville-thiais.fr - contact@ville-thiais.fr
Publicité : au support
Réalisation / Impression : RAS Imprimerie - Villiers-le-Bel - ✆ 01 39 33 01 01
Cet ouvrage a été imprimé à 15 000 exemplaires.

Ville de Thiais Ville de Thiais www.ville-thiais.fr

Ça s'est passé à Thiais ces dernières

Vendredi 11 janvier 2019

Vœux au personnel communal, à la salle municipale de la Saussaie.

Samedi 12 janvier 2019

Galette des rois pour un millier de seniors, à la halle des sports.

Samedi 19 janvier 2019

Galette des rois du club Thiais Natation Tonic, à la piscine municipale Monique Berlioux.

Jeudi 24 janvier 2019

Vœux avec l'association Contact ou le temps partagé, au CCAS.

Dimanche 27 janvier 2019

Loto de l'Association Vélocipédique de Thiais, à la salle municipale de la Saussaie.

semaines...

Lundi 14 janvier 2019

Vœux du Maire et de la municipalité, au Palais Omnisports De Thiais.

Mardi 22 janvier 2019

Vœux aux Thiaisiens pratiquant une activité sportive avec le CCAS, à la salle municipale de la Saussaie.

Mercredi 23 janvier 2019

Vœux de la PEEP, à la salle municipale de la Saussaie.

Mardi 29 janvier 2019

Soirée « les mardis surprises de l'Académie des arts », au café-théâtre.

Jeudi 31 janvier 2019

Dîner avec les aides-ménagères du CCAS, à la résidence de l'Espérance.

Dimanche 3 février 2019

Spectacle de l'association d'art lyrique Hervé Garcia « l'opérette et la table », au café-théâtre.

Vendredi 15 février 2019

Concert « les petites mains symphoniques » proposée par l'association Les petits Soldats, au théâtre municipal René Panhard.

Samedi 16 et dimanche 17 février 2019

Le trophée Bernard Jeu a opposé plus de 700 jeunes espoirs du tennis de table au Palais Omnisports De Thiais.

Lundi 18 février 2019

Remise des récompenses aux lauréats du concours de décorations et d'illuminations de Noël 2018, à l'hôtel de ville.

Mardi 19 février 2019

Soirée « les mardis surprises de l'Académie des arts », au café-théâtre.

Dimanche 10 février 2019

Fête des loisirs du club Thiais GR, au Palais Omnisports De Thiais.

Vendredi 15 février 2019

Remise de nouveaux maillots au Thiais Football Club, au stade municipal Alain Mimoun.

Dimanche 17 février 2019

Vide-grenier organisé par l'association Au-delà des frontières, au gymnase municipal Robert Schuman.

Les 19, 21 et 22 février 2019

1 755 enfants des classes de CP à CM2 des écoles thiaisiennes ont été invités par la Ville à 6 représentations du spectacle « Barbe bleue » données par la compagnie La Belle Affaire au théâtre municipal René Panhard.

Dimanche 24 février 2019

Cérémonie de commémoration de la bataille de Verdun, à la stèle de Verdun érigée square du Maréchal Juin.

Thiais, future capitale du e-sport

En octobre 2017, la Ville remportait l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris » avec un dossier de candidature porté par Richard Dell'Agnola visant à transformer la zone SENIA en un pôle de réalité numérique avec un équipement qui assurera un rayonnement national à Thiais autour de la future gare de métro M14.

Cet équipement métropolitain de 30 000 m² abritera une plateforme événementielle consacrée à la pratique du sport virtuel, communément appelé le e-sport, ou sport électronique. C'est un loisir dont le rythme régulier des compétitions entraîne une hygiène de vie stricte et un entraînement régulier.

LE E-SPORT, LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'IMAGINAIRE

Prendre le départ d'une course de voitures avec des pilotes aux quatre coins du globe, participer à distance à une coupe du monde de football, endosser le costume d'un héros d'une autre époque entre châteaux et dragons… le e-sport permet à chacun d'entrer dans un monde imaginaire grâce à la réalité virtuelle et de créer des liens avec des joueurs du monde entier.

L'essor du sport électronique a débuté à la fin des années 1980 avec les premiers jeux en réseau multijoueurs, puis sur internet. Avec le développement des technologies, la qualité de jeu s'en est trouvée accrue et les meilleurs acteurs mondiaux du sport électronique se rencontrent en Asie ou aux USA lors de grands tournois, comme l'*Esports World Convention* (ESWC), la *Major League Gaming* (MLG), la *Cyberathlete Professional League* (CPL) ou l'*Evolution Championship Series* (EVO), qui attirent un public de fidèles passionnés de plus en plus nombreux.

En France, aucun équipement de grande envergure ne permet actuellement d'accueillir ce type de compétition dans de bonnes conditions et le projet thiaisien est donc appelé à un rayonnement national, voire international. ■

Un projet futuriste pour demain à Thiais

Aménagé dans la zone SENIA, limitrophe avec la ville d'Orly qui s'est associée au projet, cet équipement sera situé à côté de la future station de la ligne 14 sud du Grand Paris Express (et d'ores et déjà desservie par le RER C, près du centre commercial Belle Epine, de l'aéroport d'Orly et du MIN de Rungis). Il a été conçu par des cabinets d'architectes internationaux réputés.

Il regroupera **une plateforme événementielle consacrée au e-sport** développée par ESL (la plus grande ligue de sport électronique, créée en 1997, qui regroupe près de 8 millions d'utilisateurs) avec **une arena (salle de spectacle et de compétition)** pouvant accueillir 2 500 spectateurs, des journalistes et un casting d'équipes et de joueurs internationaux de très haut niveau, **un studio d'enregistrement** permettant notamment la retransmission des événements en direct, **une gaming house** destinée à l'entraînement des équipes professionnelles.

Un pôle de réalité virtuelle accueillera le public pour participer à **des escape game** (espace clos dont les joueurs tentent de sortir en résolvant différentes énigmes), et pour assister à **des séances de cinéma en réalité virtuelle à 360°** programmées par MK2.

Un pôle de formation et incubateur d'entreprises dédié aux nouvelles technologies destiné à répondre à la demande de développement du secteur.

Un pôle de sports urbains connectés
Afin de permettre à ce nouveau quartier de prendre vie, il accueillera aussi des commerces, des restaurants, un hôtel, une auberge de jeunesse, une résidence étudiante et des logements dont l'essentiel sera construit sur la partie d'Orly. ■

Un projet singulier qui ne coûte rien aux Thiaisiens

Ce projet qui participera au développement urbanistique et économique de Thiais ne coûtera rien à la Ville qui, d'ailleurs, n'a pas augmenté ses taux d'imposition locale depuis plusieurs années. Le financement de ce pôle de réalité numérique est assuré par l'aménageur. ■

Nouveau centre de loisirs Jules Ferry

les travaux sont lancés

L'hiver a été propice aux travaux préparatoires du chantier qui sera officiellement lancé par Richard Dell'Agnola, samedi 16 mars, avec la pose symbolique de la première pierre. Pour rappel, le nouveau centre de loisirs, exemplaire au niveau environnemental, disposera d'une surface de 1 400 m² agrandie d'environ 200 m² et le gymnase d'Oriola sera modernisé et rendu plus respectueux de l'environnement.

Le nouvel ensemble accueillera un centre de loisirs pour 130 enfants, des associations pour le développement de leurs activités (photo, musique, échecs…) et la classe d'arts plastiques de l'Académie des arts. À côté des salles dédiées, d'autres seront partagées et mutualisées pour favoriser l'esprit de convivialité et de partage entre générations : 5 salles d'activités et 1 salle polyvalente pour le centre de loisirs agrandi d'environ 200 m², 2 salles de danse, 1 salle d'arts plastiques, 1 salle d'activités pour les associations, 1 logement de fonction pour le gardien.

Ce projet sur deux niveaux, dissocie les activités liées à l'accueil des enfants, de plain-pied, de celles des associations amenées à occuper le site, au 1er étage. La salle polyvalente sera désolidarisée de l'ensemble du bâtiment et accessible par la cour.

La Ville a obtenu des subventions de la CAF, du Conseil départemental et du Conseil régional. La Métropole du Grand Paris a sélectionné ce projet pour ses qualités environnementales, et lui a également alloué une subvention.

Un bâtiment respectueux de l'environnement

- Des produits de construction facilitant l'entretien du bâtiment.
- Un vitrage à très haute performance assurant une excellente isolation thermique et phonique.
- Des matériaux de construction à faible risque chimique n'induisant pas d'émission de Composé Organique Volatil.
- Une faible consommation énergétique (lampes LED…) avec une programmation horaire de l'allumage des locaux intérieurs et des détecteurs de présence.
- Un chauffage assuré par la géothermie couplé avec une sectorisation du chauffage et de la ventilation.
- Une conception bioclimatique améliorant le confort thermique.
- Des réducteurs de pression et des limiteurs de débit dans tous les appareils sanitaires de manière à appréhender leur consommation.
- Des récupérateurs d'eau pluviale pour le lavage extérieur, l'arrosage des espaces verts et les chasses wc.
- Des matériaux améliorant le confort acoustique et la qualité de l'air. ■

Environnement

changer de point de vue sur les herbes sauvages

Vous l'avez sans doute remarqué, depuis quelques mois, les herbes sauvages sont davantage présentes dans les villes. La raison est simple : l'objectif zéro-phyto qui interdit l'utilisation de produits phytosanitaires chimiques dans l'ensemble des espaces publics depuis le 1er janvier 2017.

La nature assure d'innombrables services en faveur de la qualité de l'eau, la régénération des sols, la pollinisation des plantes (dont une grande part de notre alimentation dépend !) ou encore la qualité de l'air. Or les pesticides utilisés pour l'entretien de nos espaces verts, de la voirie, ou des jardins particuliers de plus de 20 millions de Français, impactent directement les écosystèmes. Dans le but de veiller à la santé des personnes et de protéger l'environnement et la biodiversité, une nouvelle réglementation visant à faire disparaître l'usage de pesticides a été adoptée au niveau national. Un « plan Ecophyto », piloté par le ministère de l'agriculture et animé par le ministère de l'écologie et du développement durable pour les zones non agricoles, a ainsi été mis en place : il concerne les fabricants de produits phytosanitaires, les agriculteurs, les distributeurs, les associations et les collectivités locales. →

→ Comme le rappelle le Maire, « *La préservation de la santé publique et de l'environnement est une priorité pour les collectivités territoriales pour qui l'utilisation de produits phytosanitaires a donc été interdit.* »

QU'EST-CE QU'UN PRODUIT PHYTOSANITAIRE ?

Qu'on les nomme « produits phytosanitaires », « pesticides » ou « produits phytopharmaceutiques », ils désignent tous des substances ou des préparations utilisées pour protéger les végétaux ou les produits végétaux contre tous les organismes nuisibles ou à prévenir leur action (fongicides contre les champignons, herbicides contre ce que l'on appelle communément « les mauvaises herbes », insecticides/acaricides contre les insectes et acariens et rodenticides contre les rongeurs). Il faut distinguer la substance active, exerçant une action générale ou spécifique sur ou contre les organismes nuisibles, du produit commercial « prêt à l'emploi », associant la ou les matières actives à des adjuvants. Leur impact est aujourd'hui peu connu. Les pesticides sont utilisés par les agriculteurs, les particuliers ou "jardiniers amateurs", les collectivités et gestionnaires d'infrastructures.

FAUT-IL ENCORE LUTTER CONTRE « LES MAUVAISES HERBES » DITES FLORE SPONTANÉE ?

Ces végétaux que l'on éliminait avec des herbicides poussent un peu partout dans les villes : dans les structures et lieux publics, notamment sur les voiries et trottoirs avec des traitements localisés sur les surfaces imperméables, les parcs, jardins et au pied des arbres, principalement sur des surfaces perméables, les terrains de sport et de loisirs, les cimetières…

Séneçon, pissenlit, chiendent, chénopode… leur évocation peut paraître banale et pourtant ces plantes « sauvages » qui poussent spontanément, n'ont rien d'anodin. En attestent toutes les attentions dont elles sont l'objet dans l'espace public, les parcs et jardins, souvent pour s'en débarrasser, parfois pour les observer et en faire l'étendard de nouvelles pratiques de gestion plus vertueuses, sans pesticide. Le temps est désormais venu d'accompagner et de déployer toutes les actions en faveur d'une meilleure acceptation et d'une autre considération de la flore spontanée. Celle-ci offre de nombreuses fonctions écologiques : elle favorise l'installation et le maintien de la biodiversité en offrant une source d'alimentation, un habitat pour les arthropodes, les pollinisateurs, les oiseaux et les petits mammifères. Elle joue un rôle dans la fertilité des sols, notamment en stimulant l'activité biologique. Par ailleurs, elle limite l'érosion et le ruissellement en favorisant l'infiltration de l'eau dans le sol et participe à réduire les pollutions dans l'eau en filtrant et en fixant les particules polluantes. ■

LE PISSENLIT

Le pissenlit est considéré à tort comme une mauvaise herbe. C'est pourtant une véritable bombe de nutriments qui se consomme en salade. Il est très riche en pro-vitamine A ou bêta-carotène (pour la santé de la peau et des tissus et pour la vision nocturne) et en vitamine B9 (pour le renouvellement des cellules et pour la croissance durant la grossesse).

Le pissenlit est aussi source de vitamine C (système immunitaire, formation du collagène, énergie, système nerveux, fatigue, absorption du fer), source de fer (fonction cognitive, globules rouges, système immunitaire, énergie, réduction de la fatigue), source de vitamine B1 (fonction cardiaque, énergie, système nerveux), source de vitamine B6 (énergie, système nerveux, synthèse de protéines, formation des globules rouges, réduction de la fatigue), source de potassium (système nerveux, fonction musculaire, pression sanguine). Il contient aussi du calcium et de la vitamines B2. ■

DE NOUVELLES MÉTHODES ONT ÉTÉ MISES EN PLACE

Le responsable des espaces verts municipaux a suivi une formation adaptée aux solutions alternatives Certiphyto dans le cadre d'une démarche responsable et respectueuse de l'environnement.

Pour remplacer l'utilisation des produits phytosanitaires, on utilise désormais le désherbage manuel (balayage, binage, arrachage) et des produits de bio-contrôle, notamment sur les pieds d'arbres.

Par ailleurs, la Ville a demandé à la société qu'elle missionne pour le nettoyage des rues d'investir dans du matériel comme des brosses métalliques pour balayeuses.

Ces nouvelles méthodes demandent davantage de temps et restent un peu moins efficaces. « *Avec un peu plus de 40 kilomètres de voirie communale à Thiais,* explique Katarina Hamada-Larkey, Adjointe au Maire chargée de l'environnement, *on passait auparavant deux fois par an et cela suffisait. Aujourd'hui, ce n'est plus assez car les herbes spontanées ressortent plus vite.* »

LES PARTICULIERS SONT ÉGALEMENT CONCERNÉS PAR LA LOI

Chacun doit se sentir concerné et est responsable de sa proximité. Depuis le 1er janvier 2019, la vente et l'usage des pesticides chimiques sont interdits aux particuliers. En cas de danger sanitaire, les traitements contre les organismes nuisibles pourront être autorisés par arrêté ministériel ou préfectoral. ■

+ d'infos : services techniques municipaux - ✆ 01 48 92 43 06

Zone à faibles émissions métropolitaine

Thiais s'engage pour la qualité de l'air

Thiais et d'autres communes volontaires participent à la mise en place d'une zone à faibles émissions (ZFE) à l'intérieur du périmètre de l'autoroute A86, décidée par le vote du conseil de la Métropole du Grand Paris le 12 novembre 2018. Il s'agit de l'une des mesures les plus efficaces pour lutter contre la pollution de l'air, mieux respirer et mieux vivre.

Les villes de la métropole du Grand Paris doivent répondre à une urgence sanitaire et climatique : les seuils réglementaires et les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé en matière de qualité de l'air y sont régulièrement dépassés.

Selon Airparif, 1,3 millions de Franciliens respirent un air très pollué et l'agence Santé Publique France estime que 5 000 décès prématurés par an pourraient être évités sur le territoire métropolitain. Face à cette situation, la Commission européenne a mis en demeure la France pour dépassement des valeurs limites de dioxyde d'azote et manquement à l'obligation de prendre des mesures appropriées pour réduire ces périodes de dépassement. Cette année, le Conseil d'État a enjoint le gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires à l'amélioration rapide de la qualité de l'air. La Métropole du Grand Paris organisera, du 1er avril au 6 mai, une consultation publique accessible directement en ligne.

La ZFE propose de restreindre, à partir du 1er juillet 2019, la circulation des véhicules de plus de 20 ans. (Crit'Air 5 et non classés). Sur 11 752 véhicules qui roulent à Thiais, seuls 196 répondent à ces critères sur l'ensemble de la ville. Ils sont encore moins importants dans le périmètre de l'A86. ■

+ d'infos : www.zonefaiblesemissionsmetropolitaine.fr

Élections
nouvelles modalités d'inscription

Les élections européennes se dérouleront en France dimanche 26 mai. Pour voter, il est obligatoire de s'inscrire sur les listes électorales de la commune de son domicile. Une réforme électorale a modifié et simplifié les modalités d'inscriptions.

Extension de la période d'inscription sur les listes électorales
L'inscription est désormais possible tous les jours jusqu'au 31 mars 2019, puis jusqu'au 6è vendredi précédant le scrutin pour les années suivantes.

Simplification de l'inscription des jeunes de 18 ans
Les jeunes atteignant 18 ans avant l'élection seront inscrits d'office dans le Registre Électoral Unique (REU) pourvu qu'ils aient procédé à leur recensement et qu'ils soient demeurés dans la même commune que celle où ils habitaient lors de leur majorité. Nous vous invitons à vérifier votre inscription auprès du service de l'état civil.
Désormais, les jeunes qui atteignent la majorité entre les deux tours d'un scrutin seront inscrits d'office (comme les autres jeunes majeurs) et pourront voter lors du second tour du scrutin.

Pour s'inscrire
- Sur le site internet www.service-public.fr
- À l'hôtel de ville, au service de l'état civil
- Par courrier : envoyer le formulaire téléchargeable sur le site www.service-public.fr après l'avoir rempli :

- Pour les électeurs français : cerfa n°12669-01
- Pour les électeurs européens désirant voter pour les élections municipales : cerfa n° 12670-01
- Pour les électeurs européens désirant voter pour les élections municipales : cerfa n° 12671-01

Dans tous les cas, il faudra produire un titre d'identité (carte d'identité ou passeport valide ou expiré depuis moins de 5 ans), et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. ■

+ d'infos : ✆ 01 48 92 42 42

Espace citoyens
toujours plus de services pour les Thiaisiens

Depuis le début de l'année, la Ville a fait évoluer son espace citoyens et propose des services supplémentaires à ceux déjà en ligne depuis plusieurs mois. C'est la e-administration !

Répondant aux attentes des habitants en matière de nouvelles technologies, la Ville a ouvert l'année dernière un portail citoyen qui complète le site internet (www.ville-thiais.fr) et le service de billetterie pour la saison culturelle (billetterie.ville-thiais.fr). En cliquant sur www.espace-citoyens.net/thiais, on pouvait déjà réserver pour les centres de loisirs, les garderies du matin et du soir, signaler une absence ou simuler des tarifs à partir de son quotient familial… On peut désormais effectuer diverses démarches : demande d'actes de naissance, de mariage ou de décès, communiquer un changement d'adresse ou une demande de modification d'état civil pour les listes électorales, faire son recensement militaire, s'inscrire sur les listes électorales… ■

+ d'infos : www.espace-citoyens.net/thiais

Déplacements

comme partout, le gel a endommagé la chaussée à Thiais cet hiver

Vous l'avez sans doute remarqué en début d'année, les chutes de neige ont endommagé partiellement certaines parties des chaussées et des trottoirs, causant parfois de véritables nids de poule. Ceux-ci surviennent en effet suite à une infiltration d'eau sous la chaussée en période de dégel. Si un gel survient par la suite, l'eau devient solide (glace) et soulève la chaussée. Lors d'une seconde période de dégel, la glace fond et l'eau résultante s'écoule, laissant ainsi une cavité sous la chaussée. La Ville a lancé un état des lieux complet des nids de poule afin de prévoir une campagne de réfection pour rétablir les conditions optimales de circulation. Souvent, les réparations faites sont de courte durée à cause de leur sollicitation permanente sous les effets de la circulation. Une réparation définitive ne peut se faire qu'à l'aide d'enrobés chauds pendant une période sèche et sans gel. ■

Autour des seniors

informer les personnes âgées et leur entourage

Le Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC 6) organise la 6è édition des « Assises des Seniors » en partenariat avec la Ville de Thiais et plusieurs autres communes du département.

Ces manifestations à destination du grand public, gratuites et ouvertes à tous, répondent aux besoins et attentes des personnes âgées et de leur entourage en matière d'information et de prévention. Divers événements sont programmés jusqu'au 2 avril 2019 :

- « Pas de retraite pour ma santé », conférence organisée à Rungis, jeudi 14 mars 2019, suivie du forum « Santé » vendredi 15 mars 2019,
- « Successions et donations », conférence organisée à Choisy-le-Roi, jeudi 21 mars 2019,
- « Sexualité : il n'y a pas d'âge pour s'aimer », pièce de théâtre à Chevilly-Larue, jeudi 28 mars 2019,
- « Et si aider un proche, c'était aussi prendre soin de soi », ateliers présentés à Villeneuve-le-Roi, jeudi 4 avril 2019. ■

+ d'infos : Centre Communal d'Action Sociale de Thiais - ✆ 01 48 92 42 81 - www.clic6.org

Résidense de l'Espérance

vivre dans un cadre sécurisé après 60 ans

La Ville de Thiais offre la possibilité aux personnes âgées encore autonomes d'intégrer la Résidence de l'Espérance. Situé 13 rue de l'Espérance, cet établissement s'adresse aux plus de 60 ans qui souhaitent conserver leur autonomie tout en vivant dans un cadre sécurisé.
En effet, les résidents logent dans leur propre studio complètement indépendant, avec cuisine et salle de bains. Les repas peuvent être pris au restaurant de la résidence ou chez soi.

La résidence bénéficie d'un directeur, d'un personnel encadrant et d'un gardiennage 24h/24. Ainsi, au moindre problème, le locataire d'un studio peut rapidement obtenir de l'aide. Il est très rassurant de savoir que l'on n'est pas isolé et sans recours !

La résidence de l'Espérance, entourée d'un grand jardin où les résidents prennent plaisir à se promener hiver comme été, se compose de 64 studios. Elle est dotée d'une salle de restauration, d'un salon télé/bibliothèque où les résidents peuvent se retrouver. L'ambiance y est chaleureuse et sympathique. Étant située près du centre-ville de Thiais, les résidents profitent de la proximité des commerces et de l'animation du cœur de ville. ■

+ d'infos : Centre Communal d'Action Sociale de Thiais
✆ 01 48 92 42 81

Concours de décorations et d'illuminations de Noël

résultats

Lundi 18 février, Richard Dell'Agnola avait convié en mairie les participants au concours de décorations et d'illuminations organisé par la Ville en décembre dernier. Avec les membres de l'équipe municipale, dont le 1er adjoint en charge des grandes animations Dany Beucher, ils ont remis les prix aux lauréats souvent venus en famille.

BALCON - **1er prix** : Sélène et Alan Le Marchand • **2è prix :** Michèle Gumy • **3è prix :** Michelle Farget • **Prix d'encouragement :** Rose Colosimo, Danielle Lhuillier, Thomas Pena Munoz, Ludovic Guillet.

COMMERÇANT - **1er prix :** Restaurant Le Sultan • **2è prix :** Carrefour Market • **3è prix :** Grège coiffure • **Prix d'encouragement :** Entracte coiffure, Chris coiffure, Pharmacie de la Mairie, Saveur Délys boulangerie.

ÉCOLE - **Prix spécial du jury :** École élémentaire Paul Éluard - École maternelle Jeanne d'Arc , Florence Marchand - École maternelle Charles Péguy, Christel Ganderatz - Fondation d'Auteuil/Sacré Cœur/Lycée Poullart des places, Christian Mercier.

MAISON - **1er prix :** Marie Sebert • **2è prix :** Corinne Lamarre • **3è prix :** Bernard Tessier • **Prix d'encouragement :** Monsieur & Mme Antonelli, Anne-Marie Bourhis, Danielle Darold, Patrick Gabon, Romain Greiner, Michel Raison, Valérie Regard, Nunziato Volante.

RÉSIDENCE - **Prix spécial du jury :** M. & Mme Tournier (Résidence Clos des Lys) • **Prix d'encouragement :** Mme Varino (Résidence Jean Jaurès). ■

Aéroport d'Orly

d'importants travaux dès cet été

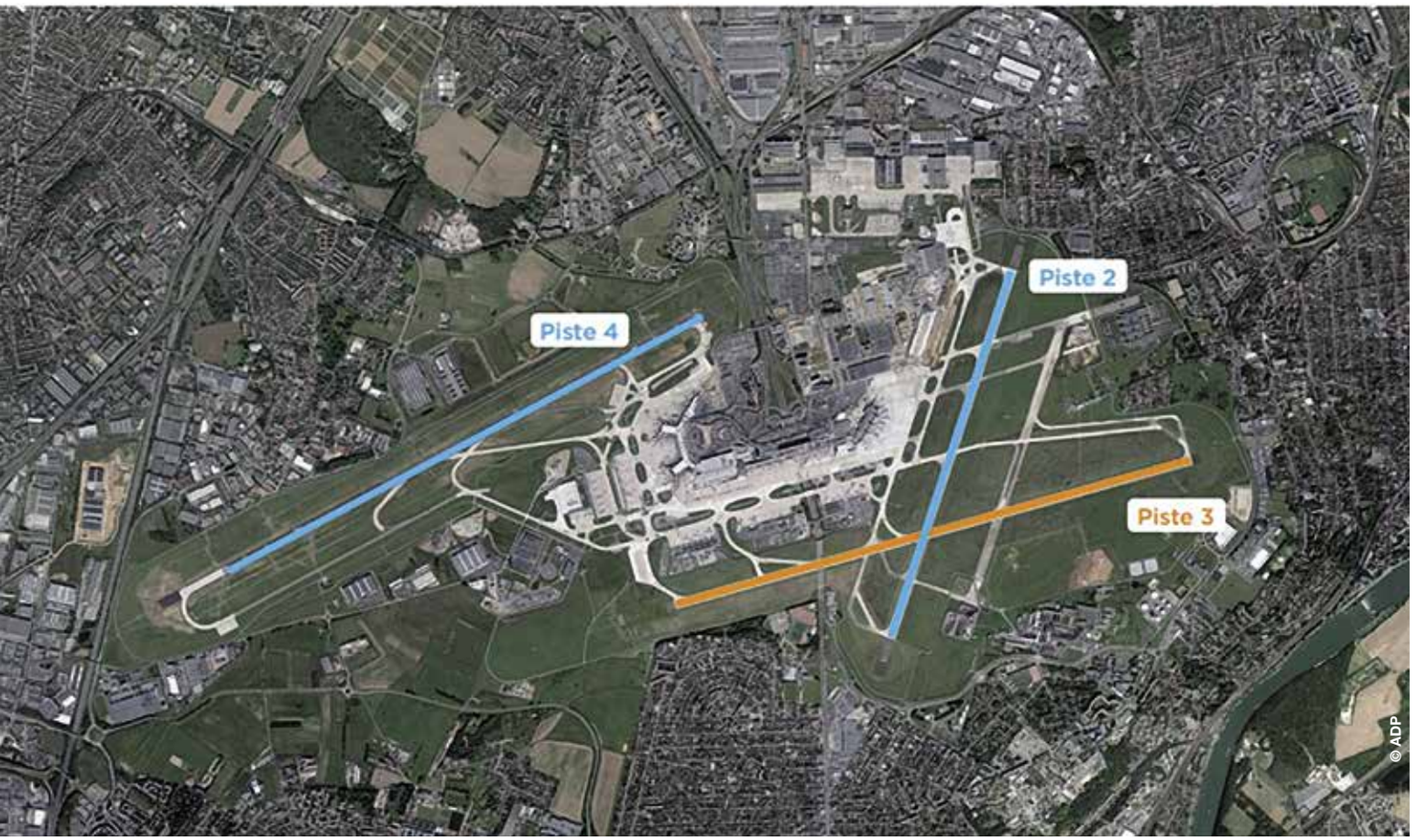

Planimétrique de la plateforme avec la piste 3 surlignée en orange.

Le groupe Aéroport de Paris a informé dernièrement la Ville que d'importants travaux allaient être engagés dès cet été sur la piste 3 de l'aéroport d'Orly. La prise en compte des impacts sur les populations des territoires du sud francilien à été placée au cœur de l'organisation.

Construite en 1947 puis allongée en 1959, la piste 3 de l'aéroport d'Orly a subi plusieurs cycles de maintenance de sa chaussée. En dépit de ces derniers, elle requiert sans plus attendre des travaux de reconstruction des deux tiers, de réhabilitation du dernier tiers et de mise en conformité de sa totalité. Ce chantier, important et complexe, nécessitera notamment de démolir une partie de la chaussée aéronautique en béton puis de reconstruire une nouvelle structure.

Le Groupe ADP a pleinement conscience des conséquences que pourront avoir ces travaux sur les populations riveraines de l'aéroport. À l'issue d'un travail précis et commun de plusieurs mois permettant de prendre en compte les impératifs des travaux et les avis et intérêts des riverains représentés par leurs associations, « *il a été décidé que ces travaux seraient réalisés en une seule fois, sur une période de 18 semaines consécutives au lieu des 27 semaines qu'aurait impliqué un scénario sur deux années. Par ailleurs, la nature des travaux réalisés nécessite des conditions météorologiques optimales justifiant la réalisation des travaux de gros œuvre pendant une partie de l'été* ».

Les travaux, effectués 7j/7 et 24h/24, sont programmés du dimanche 28 juillet (après les opérations) au lundi 18 novembre (hors intempéries), suivis de deux semaines de contrôle du chantier et de calibration des moyens de radionavigation. Ils engendreront des modifications d'exploitation de la plateforme : **les décollages et atterrissages des aéronefs s'effectueront essentiellement en piste unique (piste 4)**. L'exploitation de la piste 2 sera minimisée et utilisée lorsque nécessaire, uniquement au décollage par vent d'ouest et sur une partie seulement de la durée des travaux. En effet, du fait de la réfection de la zone de croisement avec la piste 3, la piste 2 ne pourra pas être exploitée du 28 juillet au 2 septembre 2019. Le couvre-feu instauré par décision ministérielle du 4 avril 1968 (entre 23 h 30 et 6 h) continuera de s'appliquer. Afin de respecter le calendrier annoncé, des ajustements de programmation de vols ont été effectués suite à des discussions avec les compagnies aériennes clientes de l'aéroport Paris-Orly. Ainsi, 6 000 vols ont subi des modifications lors de leur programmation : 3 000 vols ont été déplacés à des horaires différents et 3 000 vols ont été annulés. ■

+ d'infos : ✆ 0 805 712 712 (numéro vert gratuit)
www.entrevoisins.org

carnaval de Thiais

14 • 29 MARS 2019

Illustration by Olga_spb / Freepik - Impression : Ville de Thiais

17.03 - DÉFILÉ DE CHARS

départ depuis l'esplanade du Palais Omnisports De Thiais à 14h30
arrivée à la halle des sports vers 17h00

24.03 - BAL DE LA CAISSE DES ÉCOLES

de 15h à 18h à la halle des sports (81 av. de Versailles)
billetterie sur place le jour-même, et à l'hôtel de ville dès aujourd'hui
moins de 2 ans : gratuit • 2/13 ans : 1,50 € (avec goûter) • à partir de 14 ans : 2 €

14→29.03 - EXPO-PHOTOS D'IMATHIS

à l'hôtel de ville de Thiais (rue Maurepas)
du lundi au vendredi, de 9h à 12h & de 13h30 à 18h30 • le samedi de 9h à 11h45

Ville de thiais

+ d'infos
01 48 92 42 42

ville-thais.fr villedethiais villedethiais

Dans les écoles

des initiations pour mieux éduquer et informer

En parallèle aux classes de découverte que la Ville co-finance pour permettre à chaque jeune écolier thiaisien de partir au moins une fois au cours de sa scolarité en séjour en dehors de Thiais, divers projets sont menés dans les écoles de la ville.

Depuis le 20 septembre dernier, plusieurs classes de CE1 des écoles Saint-Exupéry, Romain Gary, Camille Claudel, Paul Éluard, Charles Péguy et des Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) de Romain Gary et de Charles Péguy bénéficient d'une initiation au petit déjeuner menée par une diététicienne de la société chargée par la Ville de préparer les déjeuners à la cuisine centrale. Cette animation, qui permet aux enfants d'intégrer l'importance de ce premier repas de la journée, connaît un grand succès. Au total, 151 écoliers en auront bénéficié.

Plusieurs classes de CM1 aborderont les incivilités et les dangers d'internet avec le commissariat de l'Haÿ-les-Roses.

Des classes de CM2 sont initiées à la prévention routière avec les policiers nationaux motards de Créteil : parcours en vélo dans la cour, apprentissage du déplacement à pied sur la voie publique.

Jusqu'en juin, 6 classes de CM2 prennent part à une animation proposée par la SNCF relative au respect des autres et des biens collectifs, dans le cadre de la convention de partenariat signée avec le ministère de l'Éducation Nationale en novembre 2016.

LE PERMIS PIÉTON

Depuis le début de l'année, les classes de CE2 sont invitées à passer le permis piéton. À cet effet, Stéphane Lesage, Directeur de la Police Municipale, présente le principe de l'opération aux enfants, puis remet à chaque enseignant divers documents pédagogiques et un dvd-rom qui permettent à l'enseignant d'accompagner les enfants dans leur apprentissage selon le rythme qu'il définit lui-même. Une vidéo d'une dizaine de minutes est diffusée dans laquelle interviennent trois personnes en situation de handicap (non-voyant, non-entendant et personne à mobilité réduite) présentent l'environnement pour circuler sur la voie publique et les difficultés que l'on rencontre. À la fin de l'apprentissage, l'enseignant fait passer le « Permis Piéton » à partir d'un questionnaire élaboré par un des 6 directeurs d'école thiaisiens. L'obtention du permis est effective à partir de 16 points sur 20. Fin mai, le « Permis piéton » sera remis solennellement aux enfants par un élu. Cette remise publique matérialise, à travers un acte symbolique, l'engagement de l'enfant à respecter les règles de sécurité qu'il aura apprises lors de cette opération. ■

Inscriptions scolaires

c'est le moment d'y penser

Les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2019 sont possibles jusqu'au 26 avril 2019 pour les enfants nés jusqu'au 31 décembre 2016.

L'inscription en maternelle n'est pas obligatoire. C'est néanmoins un moment essentiel et incontournable dans le parcours scolaire de l'enfant. L'inscription que vous aurez effectuée en mairie deviendra définitive lorsque vous aurez rencontré la direction de l'école concernée, et que celle-ci l'aura confirmée en fonction des capacités d'accueil.

Les inscriptions s'effectuent auprès de la Direction Éducation / Petite Enfance / Jeunesse à l'hôtel de ville, sur présentation des originaux et photocopies des pièces suivantes : livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant • Pièces d'identité de chacun des parents • Attestations d'employeurs • Pour les parents séparés ou divorcés : le jugement ou, à défaut, tout document officiel concernant la résidence de l'enfant et/ou l'exercice de l'autorité parentale • Attestation de la carte Vitale mentionnant la prise en charge de l'enfant • Photocopies des pages de vaccinations du carnet de santé (DTP et BCG) • Certificat de radiation de l'école d'origine en cas de changement d'école • Justificatifs de domicile au nom des parents.
L'inscription devient définitive après remise au directeur de l'école de la fiche délivrée par la mairie.

Dérogation scolaire
Les secteurs scolaires sont établis afin de répartir harmonieusement les élèves dans les écoles de la ville. Pour inscrire votre (vos) enfant(s) dans un autre établissement, vous devez remettre avant le 12 avril votre dossier de demande de dérogation à retirer auprès de la Direction Éducation / Petite Enfance / Jeunesse ou sur demande écrite. Attention, pensez au préalable à inscrire votre enfant dans son école d'origine ! ■

+ d'infos : ✆ 01 48 92 42 48

© Designed by Freepik

Apprentis d'Auteuil

journées portes ouvertes

Les samedis 13 avril et 22 juin 2019, de 10h à 16h, le groupe scolaire Poullart-des-Places d'Apprentis d'Auteuil, à Thiais, ouvre ses portes au public pour des journées d'information sur les différentes filières proposées du collège au CAP.
À cette occasion, parents, jeunes et prescripteurs pourront s'informer sur les formations dispensées en voie scolaire ou en apprentissage, proposées en restauration, mécanique automobile et coiffure.

Durant ces journées, les équipes pédagogiques présenteront les établissements, la pédagogie, le contenu des enseignements et feront visiter les lieux. ■

+ d'infos : ✆ 01 58 42 75 92
https://ile-de-france.apprentis-auteuil.org

Centres de vacances

printemps 2019

Pour que chaque jeune Thiaisien bénéficie de vacances constructives et épanouissantes, lors de chaque période de congés scolaires, la Ville propose des séjours en centres dont elle assure une partie du financement, en fonction du quotient familial.

La Ville sélectionne des organismes qui garantissent un encadrement assuré par des professionnels diplômés et aguerris, qui permettent la découverte d'autres régions, d'autres paysages, et qui ont mis en place avec rigueur et attention des programmes de découverte d'activités nouvelles et originales.
Le respect des règles de vie et de la confiance réciproque entre l'équipe d'animation et les jeunes, l'écoute, le respect, la tolérance et la prise de conscience de ses obligations au sein du groupe, la découverte d'autres cultures et d'habitudes différentes, une organisation matérielle du quotidien mise en place et gérée avec l'équipe d'animation, des moments de liberté concertés avec l'encadrement… c'est une nouvelle manière de vivre.

Les prochaines vacances de printemps

▸ Les 4/6 ans bénéficieront d'un séjour tourné vers la nature aux portes de la vallée de l'Eure : découverte de la forêt, équitation sortie trappeur, rencontre avec les rapaces…

▸ Les 6/10 ans découvriront la Haute-Savoie où ils auront au programme : randonnée avec des huskys, tir à l'arc, fabrication du miel, initiation à la grimpe sur arbre, randonnée, atelier mini-fusée, visite d'une ferme…

▸ Les 10/14 ans seront accueillis au cœur des Ardennes, à Vivier-au-court, pour un séjour sur le thème de l'espace avec une journée à Eurospace Center, la visite du musée des débuts de l'aviation, un baptême de l'air dans un avion à moteur…

▸ Les 14/17 ans profiteront de la proximité de l'océan, à St-Nazaire-sur-Charente : découverte de l'accro-mât et du kayak, standup paddle, planche à voile...

Les inscriptions se dérouleront du 25 au 29 mars 2019 au Point Information Jeunesse (place du marché) de 9h à 11h45 et de 14h à 17h, avec une permanence en mairie mardi 26 mars 2019 jusqu'à 19h45. ■

+ d'infos : ✆ 01 48 92 42 51 - www.ville-thiais.fr

agenda culturel

www.ville-thiais.fr
billetterie : http://billetterie.ville-thiais.fr

PHOTOS D'IMATHIS : LE CARNAVAL
exposition dans le cadre de la saison culturelle 2018/2019
du 12 au 29 mars 2019
à l'hôtel de ville de Thiais (rue Maurepas)
entrée libre
+ d'infos : ✆ 01 48 92 42 42 - www.ville-thiais.fr
http://photo.imathis.fr

CHINE, LES SIRÈNES DU FLEUVE YANGZI
conférence Connaissance du monde proposée par le CCAT avec un film d'Anne Murat et David Bart
vendredi 15 mars 2019 à 15h
au café-théâtre (98 avenue de Versailles)
tarif unique : 7 €
+ d'infos : ✆ 01 48 92 42 45
www.assoccat.com
www.connaissancedumonde.com

MOI PAPA ?
comédie dans le cadre de la saison culturelle 2018/2019
samedi 23 mars 2019 à 20h30
au théâtre municipal René Panhard (avenue de la République)
complet
+ d'infos : ✆ 01 48 92 42 90 - www.ville-thiais.fr

ENCHANTEMENTS ET SORTILÈGES
par l'association d'art lyrique Hervé Garcia
samedi 30 mars 2019 à 20h30
tarif adulte : 10 € - tarif enfant : 5 €
+ d'infos : ✆ 06 88 05 74 24

ROSE AU BOIS DORMANT
théâtre pour les juniors (dès 4 ans) dans le cadre de la saison culturelle 2018/2019
dimanche 31 mars 2019 à 15h30
au théâtre municipal René Panhard (avenue de la République)
tarif adulte : 4,55 € - tarif jeune : 2,65 €
tarif carte jeune : 2,20 €
+ d'infos : ✆ 01 48 92 42 90 - www.ville-thiais.fr

L'ACADÉMIE DES ARTS S'EXPOSE
exposition dans le cadre de la saison culturelle 2018/2019
du 2 au 12 avril 2019
à l'hôtel de ville de Thiais (rue Maurepas)
entrée libre
+ d'infos :✆ 01 48 92 42 42 - www.ville-thiais.fr

VIVA ARGENTINA ! DES CHUTES D'IGUAZU À LA PATAGONIE
conférence Connaissance du monde proposée par le CCAT avec un film d'André Maurice
vendredi 5 avril 2019 à 15h
au café-théâtre (98 avenue de Versailles)
tarif unique : 7 €
+ d'infos : ✆ 01 48 92 42 45
www.assoccat.com
www.connaissancedumonde.com

MADAME MARGUERITE
théâtre dans le cadre de la saison culturelle 2018/2019
samedi 6 avril 2019 à 20h30
au théâtre municipal René Panhard (avenue de la République)
plein tarif : 17,15 € - tarif réduit : 9,65 €
tarif carte jeune : 8,40 €
+ d'infos : ✆ 01 48 92 42 90 - www.ville-thiais.fr

CHANSONS DE PARIS À MARSEILLE
par l'association d'art lyrique Hervé Garcia
dimanche 7 avril 2019 à 15h
au café-théâtre (98 avenue de Versailles)
tarif : 10 €
+ d'infos : ✆ 06 88 05 74 24

MERLIN : LA LÉGENDE - ARTHUR ET LA FÉE MALÉFIQUE
théâtre pour les juniors (dès 4 ans) dans le cadre de la saison culturelle 2018/2019
dimanche 14 avril 2019 à 15h30
au théâtre municipal René Panhard (avenue de la République)
tarif adulte : 4,55 € - tarif jeune : 2,65 €
tarif carte jeune : 2,20 €
+ d'infos : ✆ 01 48 92 42 90 - www.ville-thiais.fr

CÉRAMIQUES DE FRANK MONTIEL
exposition dans le cadre de la saison culturelle 2018/2019
du 16 avril au 3 mai 2019
à l'hôtel de ville de Thiais (rue Maurepas)
entrée libre
+ d'infos : ✆ 01 48 92 42 42 - www.ville-thiais.fr

L'ÉCOLE PAUL ÉLUARD S'EXPOSE
exposition dans le cadre de la saison culturelle 2018/2019
du 7 au 17 mai 2019
à l'hôtel de ville de Thiais (rue Maurepas)
entrée libre
+ d'infos : ✆ 01 48 92 42 42 - www.ville-thiais.fr

JEANFI JANSSENS DÉCOLLE
théâtre dans le cadre de la saison culturelle 2018/2019
samedi 11 mai 2019 à 20h30
au théâtre municipal René Panhard (avenue de la République)
complet
+ d'infos : ✆ 01 48 92 42 90 - www.ville-thiais.fr
www.jeanfijanssens.fr

CENDRILLON
théâtre pour les juniors (dès 4 ans) dans le cadre de la saison culturelle 2018/2019
dimanche 12 mai 2019 à 15h30
au théâtre municipal René Panhard (avenue de la République)
tarif adulte : 4,55 € - tarif jeune : 2,65 €
tarif carte jeune : 2,20 €

LIBRES ! OU PRESQUE...
théâtre dans le cadre de la saison culturelle 2018/2019
samedi 25 mai 2019 à 20h30
au théâtre municipal René Panhard (avenue de la République)
plein tarif : 17,15 € - tarif réduit : 9,65 €
tarif carte jeune : 8,40 €
+ d'infos : ✆ 01 48 92 42 90 - www.ville-thiais.fr

agenda sportif

+ d'infos : www.ville-thiais.fr - ✆ 01 48 92 42 58

ÉCHECS
- Samedi 6 avril 2019 de 9h à 20h
  Grand prix d'échecs du Val-de-Marne
  Gymnase Schuman

GOLF
- Vendredi 15 mars 2019
  Concours de putting à Etiolles
- Mercredi 20 mars 2019
  Golf d'Ozoir-la-Ferrière
- Vendredi 22 mars 2019
  Trophée Seniors Espoirs au Parc du Tremblay
- Jeudi 28 mars 2019
  Golf de Bussy-Guermantes
- Vendredi 5 avril 2019
  Fête du Printemps Bondoufle Val Grand
- Jeudi 11 avril 2019
  Golf d'Ormesson
- Mardi 16 avril 2019
  Golf de Forges-les-Bains
- Jeudi 25 avril 2019
  Golf de Marolles-en-Brie

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE
- Jeudi 21 mars 2019 de 8h à 18h
  Championnat de France Universitaire
  Palais Omnisports De Thiais (Salle de GR)
- Samedi 30 mars 2019, de 13h45 à 21h45
  Dimanche 31 mars 2019, de 13h à 17h45
  Internationaux de Gymnastique Rythmique de Thiais 2019
  Palais Omnisports De Thiais (salle centrale)
  Billetterie auprès du service municipal des sports

+ d'infos : ✆ 01 48 92 42 58
www.grandprixthiais.fr

HANDBALL
- Dimanche 17 mars 2019 à 18h30
  Thiais - Saint-Gratien (seniors M1)
  Palais Omnisports De Thiais (salle centrale)
- Samedi 6 avril 2019 à 18h30
  Thiais - Paris Sports Club (séniors)
  Palais Omnisports De Thiais (salle centrale)

+ d'infos : http://thiaishbc.free.fr

JUDO
- Dimanche 24 mars 2019, de 10h à 12h
  Tournoi interclubs organisé par le Budo Club de Thiais
  Dojo du Palais Omnisports De Thiais (salle centrale)
  + d'infos : www.budo-judo-thiais.com

TENNIS DE TABLE
- Dimanche 17 mars 2019, de 8h à 19h
  Départementaux individuels seniors
  Palais Omnisports De Thiais (salle centrale)
  + d'infos : www.asthiaistt.com

ZUMBA
- Dimanche 7 avril 2019, de 15h à 18h
  Zumba dance party, proposée par Organidance
  Palais Omnisports De Thiais (salle de tennis de table)

compte-rendu de la séance publique du conseil municipal du 19 décembre 2018

Le conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 27 septembre 2018.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Le conseil prend acte du rapport annuel d'activité 2017 du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication (SIPPEREC).
- Le conseil prend acte du rapport annuel d'activité 2017 du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Île-de-France (SIGEIF).
- Le conseil prend acte du rapport annuel d'activité 2017 du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP).
- Le conseil prend acte du rapport annuel d'activité pour l'exercice 2016/2017 de la société Géothylis dans le cadre du contrat de délégation de service public pour la distribution de la chaleur par la géothermie.
- Le conseil prend acte du rapport annuel d'activité pour l'exercice 2017/2018 de la société Thiais Lumière dans le cadre du contrat de partenariat pour la réalisation et la gestion des dispositifs d'éclairage public et de vidéoprotection.
- Le conseil approuve à l'unanimité la modification des statuts de la Mission Locale Bièvre Val-de-Marne.
- Le conseil approuve à l'unanimité la convention de partenariat entre la RATP et la Ville.

FINANCES

- Le conseil vote à la majorité une décision modificative n°1 au budget 2018.
- Le conseil autorise à la majorité M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses dans l'attente du vote du budget primitif 2019.
- Le conseil approuve à l'unanimité des conventions d'objectifs avec des associations pour l'année 2019.
- Le conseil vote à l'unanimité le versement d'1/12è de subventions aux associations pour l'année 2019.
- Le conseil vote à l'unanimité le versement d'une indemnité de conseil au trésorier pour l'année 2018.
- Le conseil vote à l'unanimité l'instauration d'une redevance d'occupation provisoire du domaine public pour les chantiers de travaux relatifs aux ouvrages de transport et de distribution de gaz et d'électricité.
- Le conseil approuve à la majorité le rapport 2018 d'évaluation des charges transférées à la Métropole du Grand Paris.
- Le conseil autorise à la majorité M. le Maire à procéder à la cession d'un véhicule.
- Le conseil vote à la majorité l'actualisation des tarifs des jeunes retraités pour 2019.
- Le conseil vote à la majorité l'actualisation des tarifs des centres de vacances pour 2019.

ENFANCE, JEUNESSE

- Le conseil approuve à l'unanimité la passation de conventions de mise à disposition de bénévoles pour l'initiation des enfants à la pratique du bridge et des échecs.
- Le conseil approuve à l'unanimité la convention de mise en œuvre du dispositif Coup de Pouce entre la ville et l'association Coup de Pouce.

URBANISME

- Le conseil approuve à la majorité le bilan de clôture de la ZAC d'Allia et la rétrocession des voiries et espaces publics.

RESSOURCES HUMAINES

- Le conseil vote à l'unanimité la création de postes d'agents recenseurs et le montant de leurs rémunérations.
- Le conseil approuve à l'unanimité le renouvellement de la convention de mise à disposition de personnel au Centre Communal d'Action Sociale.
- Le conseil approuve à l'unanimité la modification du tableau des effectifs. ■

Compte-rendu de la séance publique du conseil municipal du 14 février 2019

Le conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2018.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Le conseil vote à la majorité le remplacement comme conseiller municipal de Maurice Alezra, démissionnaire, par Christian Le Bot, et son remplacement au sein de la Commission des Sports et celle des Finances respectivement par Sophia Salhi-Mellahi et Christian Le Bot.
- Le conseil vote à la majorité la désignation des représentants de la Ville au sein des Conseils d'Administration des collèges et du lycée, à savoir, Collège Albert Camus : Sylvie Duteil - Collège Paul Valéry : Aziza Ziti et Sylvie Duteil - Collège Paul Klee : Thérèse Bocheux et Sylvie Duteil - Lycée Guillaume Apollinaire : Guylaine Torcheux et Sylvie Duteil.
- Le conseil vote à la majorité la convention de mise à disposition de locaux sis 8 rue Gabriel Péri au profit du CMPP de Thiais.
- Le conseil adopte à l'unanimité la dénomination « rue Joséphine Baker » pour la voie créée dans le prolongement de la rue Buffon, qui relie la rue de la Galaise et la rue Romain Gary en coupant la rue des Églantiers.
- Le conseil vote à l'unanimité la modification des limites communales entre les villes de Thiais et d'Orly.
- Le conseil approuve à l'unanimité la convention d'adhésion à la centrale d'achat du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP).
- Le conseil approuve à l'unanimité la modification du tableau des effectifs.
- Le conseil approuve à l'unanimité la fixation des prestations d'action sociale au titre de l'année 2019. ■

Internationaux de gymnastique rythmique de Thiais 2019

soyez spectateur… et pourquoi pas acteur ?

La prochaine édition de ce rendez-vous mondial de la gymnastique rythmique se déroulera sous le dôme du Palais Omnisports De Thiais les 30 et 31 mars. Au-delà du spectacle, les passionnés de la discipline, comme les amateurs, peuvent prendre part à l'organisation : il s'agit là d'une occasion unique de passer de l'autre côté du rideau pour découvrir l'organisation d'une manifestation sportive d'envergure mondiale et, pourquoi pas, avoir la chance de côtoyer les championnes et leur entourage.

Les Internationaux de Thiais, organisés par la Ville de Thiais et le COMSE, attirent chaque année plusieurs milliers de spectateurs et les meilleures athlètes de la discipline qui viennent confronter leur talent. Cette unique étape française du circuit mondial du Grand Prix ne pourrait se dérouler sans la participation de nombreux bénévoles prêts à donner de leur temps et, cette année encore, l'organisation a besoin de vous : plus les bénévoles sont nombreux, moins l'investissement est lourd et fastidieux pour chacun.

Pour rejoindre l'équipe des bénévoles dès maintenant, inscrivez-vous directement en ligne sur le site grandprixthiais.fr - espace bénévole. **Vous devrez renseigner plusieurs informations :** nom, prénom, adresse, téléphone, e-mail, âge, sexe, vos souhaits d'affectation sur les postes à pourvoir et vos disponibilités par créneau d'une heure.

Les différents postes sur lesquels des bénévoles peuvent être affectés :

- Accueil des délégations aux aéroports et dans les gares (permis de conduire obligatoire)
- Surveillance des entraînements du jeudi et du vendredi
- Surveillance de la salle des bénévoles, de la salle de restauration et pointage
- Traitement des notes et affichage
- Sécurité (contrôle accès, circulation, tribunes)
- Surveillance des tribunes
- Buvette
- Contrôle des billets

La présence des bénévoles, par tranche horaire d'une heure minimum, sera nécessaire les jeudi 28, vendredi 29 et samedi 30 mars 2019 entre 8h et 22h, et dimanche 31 mars 2019 entre 10h et 18h. Une réunion d'information sera organisée en amont pour préciser les missions, une polaire sera offerte et un badge d'identification octroyé si besoin. Différents services de restauration sont proposés aux bénévoles, variables en fonction du temps d'implication réparti du jeudi au dimanche. ■

+ d'infos : ✆ 01 48 92 42 58

À un an des J.O. de Tokyo, revue des effectifs des meilleures gymnastes mondiales à Thiais

Thiais, passage incontournable sur la route des Jeux Olympiques

Vingt nations ont déjà confirmé leur participation aux « Internationaux de GR de Thiais 2019 ». Le public aura ainsi la chance d'admirer un plateau d'exception constitué des championnes internationales, certaines participant à la compétition en tant que gymnastes individuelles, d'autres réunies au sein d'ensembles. En effet, grâce à leur formule originale, les Internationaux de Thiais offrent la possibilité, le même week-end, d'assister au « Grand Prix Individuelles » et au « Grand Prix Ensembles ».
L'application du nouveau code de pointage qui incite les gymnastes à prendre des risques avec des exercices techniques, complexes et rapides, rendra la compétition encore plus spectaculaire.

Un Grand Prix pour les ensembles et un Grand Prix pour les individuelles
La ville de Thiais est la seule étape française du circuit international du « Grand Prix » (compétitions inscrites au calendrier de la FIG) qui comporte le « Grand Prix Individuelles » réservé aux meilleures gymnastes seniors et le « Grand Prix Ensembles » réservé aux meilleurs ensembles mondiaux.
Les gymnastes présenteront leurs exercices selon un nouveau programme (celui en vigueur lors des prochains Jeux Olympiques). Pour les individuelles : cerceau, ballon, massues et ruban. Pour les ensembles : 5 ballons et 3 cerceaux/2x2 massues.

L'équipe de France senior continue sa progression (individuelles et ensemble)
« *C'est un Ensemble France très homogène, muri par le travail* » et auréolé de beaux résultats obtenus au championnat du Monde à Sofia (8e au concours général et finaliste aux cerceaux avec une 6e place) que le public de Thiais retrouvera avec plaisir. « *Le collectif présentera deux compositions aux styles très différents. On retrouvera cette année l'Ensemble France avec un passage ballons exécuté sur un thème français* » confie Géraldine Miche, Directrice Haut Niveau, entraîneur de l'Ensemble France.
Danaé Collard, Hélène Deconninck, Iliona Piroux, Eloïse Marchon, Élisabeth Rachid, Astrid Rabette et Chloé Sivadier sont les 7 gymnastes qui constituent ce jeune ensemble aguerri.
Quatre gymnastes représenteront la France en « individuelles » : Kseniya Moustafaeva, de retour après sa blessure et pour laquelle Thiais sera le premier tournoi de la saison, et trois jeunes seniors, Célia Joseph-Noël, Maeva Millon et Valérie Romenski. ■

Samedi 30 mars 2019
- **13h45 - 18h45 :** Qualifications « Grand Prix » Individuelles
- **19h15 - 21h45 :** Qualifications « Grand Prix » Ensembles

Dimanche 31 mars 2019
- **13h00 - 17h45 :** Finales « Grand Prix » Ensembles et Individuelles
  - **13h15 :** « Individuelles » cerceau, « Ensembles » 5 ballons et « Individuelles » ballon
  - **15h15 :** « Individuelles » massues, « Ensembles » 3 cerceaux - 2 * 2 massues et « Individuelles » ruban
  - **16h45 :** Palmarès Grand Prix Individuelles et ensembles - Palmarès Ville de Thiais
  - **17h15 :** Gala

Le dimanche matin, de 8h30 à 11h se déroule la « Coupe de Thiais GRS » organisée pour les gymnastes des clubs de GR du Val-de-Marne.

+ d'infos : www.grandprixthiais.fr
Service des Sports de la Ville de Thiais : ✆ 01 48 92 42 58

Pass'sport
le sport à la carte pour les 7/14 ans

Pendant chaque période de congé scolaire, la Ville propose aux jeunes Thiaisiens de 7 à 14 ans de prendre leur « Pass'Sport » pour les loisirs, formule épanouissante qui mêle activités physiques et évasion.

Du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 17h, les enfants se retrouvent au Palais Omnisports De Thiais pour découvrir et pratiquer de nombreuses disciplines sportives au cours de semaines à thèmes. Pour les activités aquatiques, le rendez-vous est fixé directement à la piscine municipale Monique Berlioux (23 rue de la Saussaie).

Au programme des vacances de printemps, du 23 avril au 3 mai 2019 : tournois multi-sports, pétanque, stage de raquettes et d'orientation, stages de rugby et de gymnastique, randonnée à Barbizon, stages de judo, de football, de rugby à 7, baseball… ■

Intéressés ? Pour plus d'informations et connaître les modalités d'inscription pour la saison prochaine, contactez le service municipal des sports : **✆ 01 48 92 42 58 - www.ville-thiais.fr**

École municipale des sports
grand succès de la corrida !

Chaque mercredi, pendant les périodes scolaires, la Ville reçoit les jeunes enfants de 3 à 12 ans pour des activités destinées à développer leur autonomie et leur socialisation par la pratique de jeux sportifs au cours desquels ils apprennent à courir, à sauter, à lancer. Le passage de parcours gymniques les amène à s'équilibrer, à rouler et à affronter le vide. Ils intègrent aussi une approche du milieu collectif grâce à de petits jeux de ballons et d'opposition.
L'Ecole Municipale des Sports est une étape qui donne également aux enfants une approche plus spécifique de l'activité sportive sous forme ludique au cours de plusieurs cycles (découverte, initiation, jeux adaptés à l'âge) dirigés par des éducateurs sportifs diplômés qui sensibilisent les enfants aux bases techniques spécifiques des disciplines.

Mercredi 20 février, l'Ecole Municipale des Sports a accueilli 250 jeunes et adultes toute la journée sous un soleil radieux pour la corrida des amoureux. Les plus jeunes se sont vus remettre leur première médaille officiellement par Monsieur le Maire. Prochain rendez-vous : mercredi 17 avril 2019 pour la « chasse aux œufs de dragonnes. » ■

Ré-inscriptions : du 19 juin au 4 juillet 2019
Nouvelles inscriptions : du 8 juillet au 23 août 2019
+ d'infos : ✆ 01 48 92 42 58 - www.ville-thiais.fr

Anniversaire l'OMS fête ses 70 ans

Cette année, l'Office Municipal des Sports fête ses 70 ans d'existence. Pour célébrer l'événement, différents rendez-vous sont proposés aux Thiaisiens, sportifs ou non. Depuis le début de l'année, vous avez pu découvrir sur les murs de Thiais de magnifiques photos qui soulignent le dynamisme des clubs sportifs, que ce soit à l'entraînement ou en compétition.

- Samedi 6 avril 2019 : Grand prix des échecs, au gymnase Schuman
- Dimanche 19 mai 2019 : compétition de gymnastique rythmique
- du 20 au 23 mai 2019 : Championnat de France UNSS féminin de handball
- Samedi 1er et dimanche 2 juin 2019 : Tournoi national de badminton
- Mardi 4 juin 2019 : Rallye de Thiais avec la Prévention Routière pour les classes de CM2
- Samedi 8 juin 2019 : ouverture de « Thiais T'es Sport ! » avec « À vos baskets » et la fête mondiale du jeu (en collaboration avec le CAJT). Pique-nique géant sur réservation (✆ 01 48 92 42 60)
- Samedi 29 juin 2019 : gala de l'Office Municipal des Sports. ■

+ d'infos : ✆ 01 48 92 42 60

La vie des clubs

Thiais Natation Tonic

À l'occasion de la traditionnelle galette des rois, l'association Thiais Natation Tonic présidée par Yannick Delplace a convié le 19 janvier tous les parents des nageurs à assister à une compétition interne. Encadré par les entraîneurs Adrien Fougeron de Menditte et Amine Salhi, les nageurs ont effectué un 50 m nage libre et un 100 m 4 nages. Adrien et Amine ont pris la suite de Thierry Daniaud qui a entraîné le club de nombreuses années et a permis à quelques nageurs de briller aux championnats départementaux. Nul doute qu'ils sauront eux aussi amener les nageurs thiaisiens à participer aux finales départementales lors des prochaines saisons. ■

© Photo : Thiais Natation Tonic

Tennis Club de Thiais Belle Épine

Le Tennis Club de Thiais Belle Épine, présidé par Miche Parent, peut être fier : le jeune Clément Kubiak a intégré l'équipe de France des U 14 ans avec qui il a décroché mi-février en République tchèque le titre de champion d'Europe après avoir remporté tous ses matchs. ■

+ d'infos : www.tennisthiais.fr

Tennis Club de Thiais

L'équipe masculine des + 55 ans dirigée par le directeur sportif du club Thierry de la Bretonnière et composée de Philippe Capet (5/6), Gilles Moszkowicz (5/6), Bruno Mele, Patrick Gonin (15/3) et Alain Berdugo (NC) s'est qualifiée début février pour la demi-finale des championnats de France qui se déroulera au club du TC Thiais dimanche 17 mars. ■

+ d'infos : www.tennisclubthiais.fr

Budokan Thiais

▶ En l'absence de deux athlètes sélectionnés pour les Championnats d'Europe cadets (Titouan Léger et Emma), les compétiteurs du Budokan Thiais ont brillé le 12 janvier à la coupe de France cadets : Luka Miljkovic (+70kg) : 1er - Sami Mensouri (-57kg) / 2e - Oumar Ousseyne (-52kg) / 3e - Tanina Bali (-47kg) : 3e.

▶ Lors de la Youth League de karaté, mi-décembre dernier à Venise, le club Budokan Thiais a décroché trois médailles : Niswa Ahmed (junior -48kg) : or / Luka Milijkovic (cadet +70kg) : argent / Titouan Léger (cadet -52kg) : bronze, terminant ainsi premier club français sur cette compétition de niveau mondial.

Résultats du club aux championnats du Val-de-Marne :

▶ Minimes - Melvyne Adji (-35kg) : 1er / Emma Burel (-55kg) : 1er / Anas Ayadi -35kg : 2e / Gianni De Arcangelis (-45kg) : 2e / Yasmine Semiane (-55kg) : 2e / Lina Moulai Ali (-50kg) : 2e / Imane Raji (+55kg) : 2e / Chimène Iazal (-35kg) : 3e

▶ Cadets - Ruben Eblin (-52kg) : 1er / Oumar Ousseyen (-52kg) : 2e / Tanina Bali (-47kg) : 1ere / Sadiaa Boudaa (-54kg) : 1er / Luka Milijkovic (+70kg) : 1er / Sami Mensouri (-57kg) : 1er / Amir Sarhan (-57kg) : 3e

+ d'infos : www.facebook.com/budokanthiais/

▶ Juniors - 1ere équipe féminine - Kenza Bali (-48kg) : 1ere / Loriss Hubert (+76kg) : 1er / Yaniss Amazouz (-68kg) : 1er / Yazid Amor (-61kg) : 1er / Koplan Hema (-76kg) : 1er / Achraf Raji (-76kg) : 2e / Ryan Salhi (-68kg) : 2e / Ilies Fellah –(61kg) : 2e / Alexandre Cans (-61kg) : 3e

▶ Seniors - 1ere équipe masculine - Kenza Mahjoub : 1ere / Ilies Mardhi (-67kg) : 1er / Loïc Voelckel (-84kg) : 1er / Habib Madaoui (-75kg) : 1er / Samy Frioui (+84kg) : 1er / Équipe féminine : 2e / Bradley Koko (-75kg) : 2e / Rayan Khelifi (-60kg) : 2e / Chrystel Gombert (-61kg) : 2e / Yael Joly (+84kg) : 2e / Amine Raji (+84kg) : 3e / Loïc Louchouarn (+84kg) : 3e ■

Emma Élisabeth a décroché en février le titre de vice-championne d'Europe cadette (-54kg) de karaté mi-février au Danemark. Le Budokan Thiais est fier de cette performance qui confirme le travail accompli.

Sheila, invitée de la fête de la musique

réservez votre soirée du 21 juin !

L'icône des années yéyé en France, née à Créteil, a été invitée par la Ville à donner un concert au théâtre de verdure du parc de l'Europe le 21 juin à l'occasion de la fête de la musique.

En tournée depuis plusieurs années avec son groupe de musiciens H-Taag, cette inépuisable artiste qui a vendu plus de 85 millions de disques dans le monde vit encore aujourd'hui à cent à l'heure en continuant de distraire les uns et de faire rêver les autres…
Comme chaque année, l'entrée sera gratuite dans la limite des places disponibles. Rendez-vous à l'entrée du parc, à proximité du commissariat de Police (77 rue Victor Basch) dès 20h. ■

+ d'infos : ✆ 01 48 92 42 42
www.ville-thiais.fr
www.sheilahome.com

Musique franco-américaine

le festival 2019 sera dansant !

La prochaine édition du festival de musique franco-américaine de Thiais est annoncée pour les 22 et 23 juin 2019.
Au programme : un hommage à Duke Ellington et un concert des Country Sisters…

Pianiste américain, Duke Ellington avait su réunir autour de lui des musiciens hors pair avec qui il a formé un des orchestres de jazz parmi les plus réputés au monde. Avec son orchestre de 16 musiciens et la chanteuse Nicolle Rochelle, Laurent Mignard célèbrera ce génie du XXe siècle qui a toujours éprouvé une affinité particulière pour Paris et la France samedi 22 juin à 21h.

Fans de country, vous allez vous régaler !
Avec une incroyable discographie de 14 albums et plus de 250 concerts, les Country Sisters, vainqueurs du trophée de « meilleur titre country 2018 », vont enflammer la scène du festival dimanche 23 juin à 17h avec leur répertoire country, gospel et cajun. Un conseil : chaussez vos santiags et votre Stetson et venez danser avec Sonia, Andrea, Maggie, Michaela et Pattie ! Si vous ne les connaissez pas encore, vous allez les adorer. ■

Entrée à proximité du commissariat de Police (77 rue Victor Basch)
Tarifs : 1 concert = 10 € - 2 concerts = 16 € - Gratuit jusqu'à 13 ans inclus
Billetterie :
- FNAC, Carrefour, Géant, Magasins U, Intermarché
- www.billetreduc.com - www.fnac.com
- www.francebillet.com - www.carrefour.fr
- sur place 45 minutes avant le spectacle.

+ d'infos : ✆ 01 48 92 42 42 - www.ville-thiais.fr
www.countrysisters.eu

Madame Marguerite

après Annie Girardot, Stéphanie Bataille

Samedi 6 avril à 20h30, dans le cadre de sa saison culturelle, la ville vous propose de découvrir la pièce « *Madame Marguerite* » au théâtre municipal René Panhard.

Stéphanie Bataille reprend avec brio le monologue de l'argentin Roberto Athayd mis en lumière au milieu des années 70 par Annie Girardot, celui d'une institutrice de CM2 dont le but est d'apprendre les choses de la vie à ses élèves, le public en fait.
Sévère et redoutable, mais aussi généreuse, grivoise et déjantée, elle prévient qu'elle va leur apprendre une vérité importante et annonce qu'ils vont tous mourir. Mais derrière le masque du cynisme se cache l'espérance et la comédienne offre ainsi un personnage de louve solitaire à fleur de peau qui ébahit à chaque instant, flirtant avec la poésie et la tragédie. Ce monologue très fin affirme finalement que rien ne compte plus dans la vie que le bonheur ! ■

+ d'infos : ✆ 01 48 92 42 91
www.ville-thiais.fr - billetterie.ville-thiais.fr

EN IMAGES

Samedi 12 janvier 2019

Spectacle de Franck Truong « Un drôle de mentaliste », au théâtre municipal René Panhard.

Du 29 janvier au 8 février 2019

Exposition « Imaginaire de roche » d'Élise Vincent, dans le hall de l'hôtel de ville.

Jeudi 17 janvier 2019

Vernissage de l'exposition de peintures de Jean-Claude Rossé et Jean-Jacques Brune, dans le hall d'exposition de l'hôtel de ville.

Du 12 au 22 février 2019

Exposition « Roma 2018 » par Jocelyn Le Creurer et ses amis, dans le hall de l'hôtel de ville.

Samedi 19 janvier 2019

Spectacle « Une semaine pas plus », au théâtre municipal René Panhard.

Samedi 16 février 2019

Spectacle « Abracadabrunch », au théâtre municipal René Panhard.

Dimanche 20 janvier 2019

Spectacle juniors « Et la tortue dans tout ça ? », au théâtre municipal René Panhard.

Dimanche 17 février 2019

Spectacle juniors « Pierre et le loup », au théâtre municipal René Panhard.

Associations

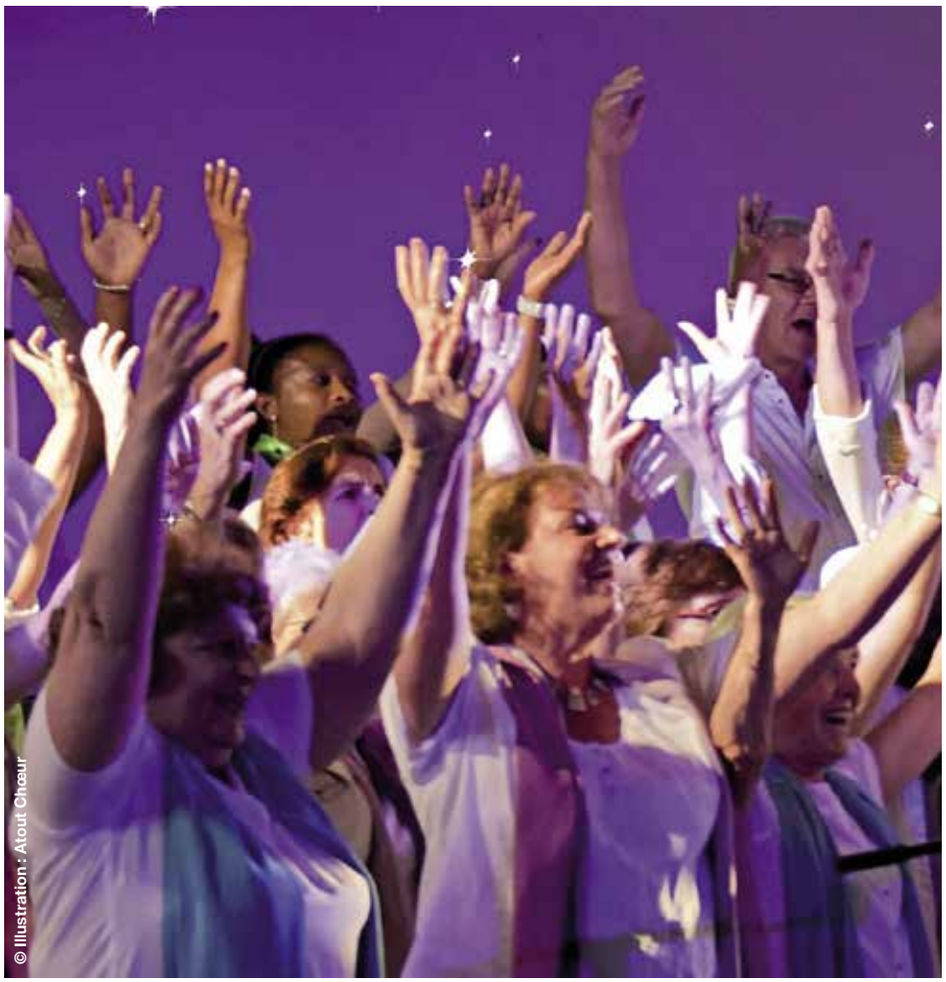
© Illustration : Atout Chœur

Atout Chœur : chant gospel

Samedi 30 et dimanche 31 mars 2019, la chorale Atout Chœur organise un week-end de chant gospel sous la direction du charismatique Denis Thuillier, qui sera accompagné au piano par Mathieu Le Nestour. Ce stage, qui regroupera environ 200 choristes, s'adresse à des chœurs ou des chanteurs individuels, amateurs ou plus aguerris. Deux jours pleins d'énergie et de joie partagée, qui se termineront le dimanche à 17h30 par un concert de restitution (entrée libre) des chants appris ensemble, à l'attention des amis, des proches et d'un public sensible aux vibrations chorales du chant gospel en l'église Saint Martin à Choisy-le-Roi. ■

+ d'infos : www.chorale-atoutchoeur94.fr
placeminute.com
chorale-atoutchoeur94@gmail.com
✆ 06 28 50 58 58 (Nicole)

Atlace : culture et loisirs

En 2019, l'association présidée par Denice Moreau fête ses 25 ans avec un programme de « *loisirs insolites et de culture azimut* » parce que « *parce que le merveilleux, l'insolite, l'exceptionnel embellit la vie* ». On peut ainsi citer : en mai, un stage vétérinaire en collaboration avec l'école de médecine de Maisons-Alfort pour acquérir les gestes d'urgence et sauver son animal, une expédition « Norvège, cap nord » avec le géologue et volcanologue Jacques-Marie Bardintzeff du 18 au 29 juillet, un séjour thalasso à Saint-Jean-de-Monts du 25 au 31 août « *pour détendre le corps et faire voyager l'esprit* ». ■

+ d'infos : www.atlace.com
✆ 01 46 81 16 30

90 ans du groupe scouts et guides de France de Thiais/Choisy-le-Roi

En 2019, le groupe Scouts et Guides de France fête les 90 ans de son implantation sur la paroisse St-Leu St-Gilles de Thiais. 90 ans d'existence est un évènement rare et qui n'est pas dû au hasard. Pour célébrer cet évènement, le groupe « Les Deux Rives » organise un week-end festif.

Samedi 11 mai 2019 : rendez-vous au centre de loisirs Lionel Terray (39 avenue René Panhard) de 14h30 à 18h (exposition de photos et vidéos du groupe d'aujourd'hui, exposition sur les chars du carnaval de Thiais, visite du mini-camp avec des installations fabriquées par les scouts et les guides, participation à des ateliers : médaille du souvenir, froissartage, fabrication de bagues de foulard, musique, chants, cuisson de pain dans un four, jeux pour les enfants...). Vous rencontrerez des jeunes enthousiastes qui vous raconteront leurs activités pendant l'année et leur vie dans la nature pendant les camps d'été. Vous pourrez échanger avec leurs chefs qui vous expliqueront tout ce que peut apporter le don de leur temps et de leur personne pour encadrer des jeunes.

Dimanche 12 mai 2019 : après une messe célébrée à 9h30 en l'église St-Leu St-Gilles, déjeuner, visite des installations et ateliers. Cette année, le groupe accueille une cinquantaine de jeunes de 7 à 17 ans provenant principalement des communes de Thiais et de Choisy-le-Roi. L'encadrement est assuré par des chefs bénévoles, pas tous issus du mouvement scout mais tous enthousiasmés par la proposition pédagogique. La formation au BAFA (obligatoire pour s'occuper de jeunes) est offerte par le groupe.

Par ailleurs, si vous disposez des photos anciennes ou des documents souvenirs susceptibles d'intéresser le groupe, il les accueillera avec plaisir et vous les restituera après le week-end. ■

+ d'infos : francine.marteil@free
jmcrouigneau@bbox.fr

En application de l'article 31du réglement intérieur du conseil municipal approuvé à l'unanimité le 10 avril 2014, et conformément à l'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales, chaque groupe constitué et déclaré a accès à un espace d'expression dans le bulletin d'informations municipales.
Conformément à la charte déontologique de fonctionnement stipulée dans ce même article 31, la direction de la publication de Thiais magazine se déclare non responsable du contenu des pages de la rubrique « *Tribune libre* », et rappelle que le contenu des textes est placé sous l'entière responsabilité de leur auteur dans le respect des dispositions des lois en vigueur et en particulier de celle du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse - chapitre 4 et 5 - et de la loi relative aux contraintes liées aux périodes électorales.
Pour être édités, les textes (2 000 caractères maximum) doivent parvenir à la rédaction de Thiais Magazine 24 heures avant la mise sous presse contact@ville-thiais.fr / Thiais magazine - Hôtel de ville - BP.141 - 94321 Thiais cedex.

DEMAIN C'est aujourd'hui !

Quel Monde, Quelle Europe, Quelle, Quelle ville voulez-vous ? Et vous, que voulez/pouvez faire ?
Quelles valeurs : Des valeurs de fraternité, de bien vivre ensemble, de respect de l'autre, de tolérance et de solidarité dans le respect de notre planète ?

Prioriser : Mieux vivre OUI mais en 1er on doit tous agir pour la survie de l'humanité. Combattre le « Déni » (ignorer inconsciemment par peur un risque en pensant que cela n'arrivera pas) de l'enjeu climat. Aller vers moins d'individualisme, agir pour le bien commun en prenant sa part. Changer le Système pas le Climat !

DEMOCRATIE- Gilets jaunes –GDN – RIC – DOB - Elections
Le mot démocratie désigne un régime politique où les citoyens ont le pouvoir. Les politiques ont méprisé la parole des citoyens et ses choix au travers des votes (Référendum de 2005 à la Constitution Européenne ; **Le référendum d'initiative citoyenne (RIC), les français n'y croient plus !)** ou ignorés ses revendications en balayant d'un revers de manche les manifestations de rues (loi travail passée par décret 49-3). **E. Macron obtient 18,19% lors du 1er tour avec 75% français votants. Quelle est sa légitimité à mettre en œuvre directement sans concertation son programme non choisi par la majorité des français ? Sans parler des promesses non tenues !** Les réformes sont nécessaires mais pas celles-ci ? **Malheureusement, seule la violence paie, et pas l'écoute et la négociation :** Depuis des décennies, les gouvernements successifs ont reculé devant la violence (étudiants, agriculteurs, bonnets rouges, gilets jaunes). **Aucun dialogue constructif n'est possible en amont, une forme de gouvernance autistique ! A Thiais, nous vivons cela avec la majorité, où les débats ne sont que des monologues et où l'opposition a presque disparu.**

Espérons que le Grand Débat National (**GDN) permettra aux français de se faire entendre et qu'ils obtiendront plus de justice.**
Nous souhaitons d'ailleurs que cela soit mis en œuvre aussi à Thiais notamment pour le DOB (débat d'orientation budgétaire).

Nous avons tous à faire des choix et prendre nos responsabilités ! Lors des prochaines élections, en mai prochain, nous avons à choisir des élus qui devront défendre l'Europe de la paix, l'Europe permettant d'exister face aux grandes puissances, L'Europe sociale et écologique ; des élus qui devrons résister aux lobbyings mortifères.

L. **LE SOUFFACHÉ (c2laur@gmail.com)**
Philippe PATRY (contact.patry@gmail)
Élus du Groupe « Gauche Socialiste, Écologiste et Citoyenne »

1 999 caractères

Vigilance pour maintenir l'esprit thiaisien

« Le monde devient fou ! ». Voilà ce que nous inspirent parfois les désordres et les injustices qui nous entourent.
Face à cela l'échelon communal permet d'offrir une proximité et un lien humain essentiel à préserver.

Ce lien n'est d'ailleurs pas évident à faire vivre dans nos villes de banlieues souvent concernées par l'anonymat.
Nous avons eu longtemps ce privilège que Thiais fasse figure d'exception en ayant su conserver une âme et un esprit familial et convivial.

Nous avons longtemps été fiers que notre ville ne ressemble pas à ses voisines comme Choisy ou Vitry.

Mais si nous n'y prenons pas garde cet esprit thiaisien peut disparaître.

3 exemples :
- Cette exception thiaisienne nous la devons beaucoup à notre tissu associatif dynamique, et à tous les bénévoles thiaisiens qui ne ménagent pas leur temps et leur énergie pour faire vivre notre ville. Dans une société gangrénée par l'ultra consommation et l'individualisme, le bénévolat et l'envie de donner à la collectivité peinent de plus en plus à trouver des volontaires.
A cet effet, nous avions proposé la création de maisons d'associations, lieu d'échange et de lien social au sein de nos quartiers.

La revente à un promoteur d'un terrain av. du gl-de-Gaulle, acheté par la ville en 2014 pour à l'origine construire une maison de quartier ne va pas dans le bon sens.

- Conserver cet esprit thiaisien c'est également s'assurer que notre ville ne connaisse pas de fractures. Des fractures sociales, bien évidemment, mais également des fractures territoriales. Or tous les quartiers thiaisiens ne sont pas traités avec égalité. **Un sentiment d'abandon existe dans de très nombreux quartiers (hormis le centre-ville) abusivement considérés comme périphériques… (il suffit de constater l'état des voiries, mobiliers urbains ou équipements publics pour s'en convaincre)**

- Enfin conserver cet esprit c'est surtout s'assurer que nous ne subissions pas de fractures environnementales.

Cette dernière s'aggrave année après année au rythme de la bétonisation sauvage (aucun quartier n'est épargné) qui fait perdre son âme à nombre de nos rues, comme par exemple les 700 logements supplémentaires dans le quartier sud, déjà le plus dense.

Soyons vigilant, ne perdons pas l'esprit thiaisien, nous y sommes très attachés !

Les élus « **Au Cœur de Thiais** » :
Nathalie **BURTEAUX**, Véronique **TOULZA**, José **de FREITAS**, Christophe **MAXIMILIEN**, Pascal **TOLLERON**, Bruno **TRAN**

1953 caractères

Conserver la qualité de vie à Thiais

Nous nous attachons à conserver une bonne qualité de vie dans la ville, refusant le béton et les tours des villes voisines.

Une ville à la population stable

Une rumeur traverse la ville : les nouvelles constructions entraîneraient une hausse de la population. C'est **une totale erreur d'interprétation**. La taille des foyers familiaux tend à diminuer (familles monoparentales, divorces, âge du mariage et du premier enfant de plus en plus tard…). Une étude a démontré que pour maintenir une population stable à Thiais, il fallait construire 90 logements supplémentaires par an ! Ainsi, non seulement la population « n'explose » pas mais **elle a même diminué depuis 2008** (30 012 habitants en 2008 contre 29 295 dans le dernier recensement INSEE). **Notre objectif : rester autour de 30 000 habitants.**

Les constructions ne se font d'ailleurs pas sans respecter le Plan Local de l'Habitat (PLH). Pour rappel, en 2011, le gouvernement a imposé, en Île-de-France, la construction de 70 000 logements par an et chaque ville a été mise à contribution. À Thiais, le Préfet voulait imposer 350 nouveaux logements par an. **La municipalité s'y est opposée, considérant que ce n'était pas le mandat donné par les Thiaisiens**. L'objectif a donc été revu à la baisse avec 200 logements prévus pour un programme étalé sur 10 ans jusqu'en 2020.
Il est d'ailleurs amusant de se rappeler que certains, aujourd'hui dans l'opposition et qui s'évertuent à critiquer les constructions de logements, ont voté pour ce programme (CM 29/04/2011). C'est vrai qu'ils n'en sont pas à un retournement de veste près…

Une ville qui améliore son urbanisme

Ces constructions permettent d'améliorer la qualité architecturale de la commune et son unité urbaine. Ce travail s'est construit sur le temps long. Qui pourrait considérer que les nouveaux bâtiments ne s'intègrent pas à l'ensemble de la commune, comme hier, le quartier Apollonia ou la place de la porte du Levant ? Qui peut regretter l'ancien immeuble gris de la Sécurité sociale ou les bâtiments en préfabriqués qui étaient érigés sur les ex-terrains Ricard ?
Thiais n'est pas coupée du reste du monde et la pression immobilière existe. Néanmoins, nous nous attachons à défendre l'identité et la qualité de la ville. C'est notre vision de Thiais depuis l'origine et nous comptons bien la préserver à l'avenir.

Le Groupe majoritaire

1 979 caractères

Le coup de cœur des bibliothécaires

***Avec toutes mes sympathies* d'Olivia de Lamberterie (Stock)**

« *Les mots des autres m'ont nourrie, portée, infusé leur énergie et leurs émotions. Jusqu'à la mort de mon frère, le 14 octobre 2015 à Montréal, je ne voyais pas la nécessité d'écrire. Le suicide d'Alex m'a transpercée de chagrin, m'a mise aussi dans une colère folle. Parce qu'un suicide, c'est la double peine, la violence de la disparition génère un silence gêné qui prend toute la place, empêchant même de se souvenir des jours heureux. Moi, je ne voulais pas me taire. Alex était un être flamboyant, il a eu une existence belle, pleine, passionnante, aimante et aimée. Il s'est battu contre la mélancolie, elle a gagné. Raconter son courage, dire le bonheur que j'ai eu de l'avoir comme frère, m'a semblé vital. Je ne voulais ni faire mon deuil ni céder à la désolation. Je désirais inventer une manière joyeuse d'être triste. Les morts peuvent nous rendre plus libres, plus vivants* ».

Avec ce superbe récit, Olivia de Lamberterie (journaliste à *Elle*, chroniqueuse littéraire à *Télématin* sur France 2, au *Masque et la plume* sur France Inter et correspondante pour Radio Canada) a reçu le Prix Renaudot essai 2018. ■

Coup de cœur de la rédaction

Origines, de Louis Bertignac

Est-il vraiment nécessaire de présenter Louis Bertignac ?

Son nom ne peut être dissocié de la période faste du rock français dans les années 80, avec son groupe Téléphone, une référence aujourd'hui encore inégalée, comme l'a montré le succès énorme de la tournée des Insus.

Origines, son nouvel album, est un hommage, un de ces albums que l'on porte en soi et qui mature doucement…

Il y reprend à sa manière et avec ses mots les chansons qui ont construit l'homme et le musicien qu'il est aujourd'hui. Des Rolling Stones, à Bob Dylan, en passant par Clapton, The Police ou encore Rod Stewart, *Origines* est un voyage dans ce patrimoine musical inégalable, ces folles années qui ont changé à jamais la face de la musique. Louis Bertignac y joue tous les instruments et en a écrit toutes les adaptations pour un résultat on ne peut plus personnel. Un tour de force et une gageure à la mesure de ce musicien aussi humble que talentueux ! ■

Médiathèque municipale

un nouveau site internet

Plus pratique, plus ergonomique et plus agréable, le nouveau site de la médiathèque municipale a été mis en ligne mi-février. À partir de ce portail, vous pouvez effectuer des recherches dans le catalogue de la médiathèque, réserver des documents ou prolonger vos prêts en vous connectant à votre "compte lecteur". Vous trouverez aussi des informations pratiques, les actualités de la médiathèque, des sélections thématiques, les coups de cœur des bibliothécaires ainsi que le programme des animations proposées par la médiathèque.
Cliquez http://mediatheque.ville-thiais.fr !

Prenez note des prochains rendez-vous avec l'heure du conte, séances de lectures proposées par les agents de la médiathèque qui accueillent les enfants à partir de 3 ans le mercredi à 15h30 : 13 et 27 mars 2019, et les 10 et 24 avril 2019.

+ d'infos :
http://mediatheque.ville-thiais.fr
Bibliothèque «adultes» -
« pôle image et son » : ✆ 01 48 92 42 71
Bibliothèque « jeunes » : ✆ 01 48 92 42 78

Parmi les nouveautés à la bibliothèque adultes

Mes vies secrètes (Dominique Bona) - *Le sphinx rouge* (Alexandre Dumas) - *Grace* (Paul Lynch) - *Sérotonine* (Michel Houellebecq) - *Félix et la source invisible* (Eric-Emmanuel Schmitt) - *La nuit se lève* (Elisabeth Quin) - *Chers fanatiques : trois réflexions* (Amos Oz) - *Histoire de la souffrance* (Tristan Garcia) - *Dictionnaire amoureux de l'esprit français* (Metin Arditi).

Parmi les nouveautés à la bibliothèque jeunes

Un crime sous les étoiles (Robin Stevens) - *Gros glouton et p'tit malin* (Coline Promeyrat) - *Guinness world records* 2019 - *Journal d'une peste : enfin les vacances !* (Virginy L. Sam) - *Le pompon du lapin* (Praline Gay-Para) - *Non-Non a très faim, mais ne sait pas de quoi…* (Magali Huche) - *Sauveur et fils* (Marie-Aude Murail) - *Le chat Mailleur* (Stéphanie Dunand-Pallaz & Sophie Turrel) - *Le dragon au cœur de chocolat* (Stéphanie Burgis) - *Crocolou aime l'école* (Ophélie Texier).

Parmi les nouveautés dvd

L'argent (Robert Bresson) - *Argent amer* (Wang Bing) - *Au-delà de l'Ararat* (Tülin Özdemir) - *Avant que nous disparaissions* (Kiyoshi Kurosawa) - *Bienvenue à Madagascar* (Françoise Prenant) - *Bourne/Coffret 4 films* (Doug Liman) - *Le Bureau des légendes/ saisons 1 à 4* (Eric Rochant) - *La caméra de Claire* (Hong Sang-soo) - *Centaure* (Aktan Arym Kubat) - *CoinCoin et les Z'inhumains* (Bruno Dumont). ■

Écran total

Nos vies formidables, drame de Fabienne Godet

Margot, Jérémy, Salomé, César, Sonia… Ils ont entre 18 et 50 ans et tout les sépare, sauf l'urgence de se reconstruire et de restaurer la relation à l'autre que l'addiction a détruite. Solidaires, ils ont comme seules règles, le partage, l'honnêteté, l'authenticité, la sincérité, l'humanité. Une bande incroyable de vivants qui crient haut et fort qu'on s'en sort mieux à plusieurs que seul.

Avec Zoé Héran, Julie Moulier, Johan Libéreau, Bruno Lochet… sur les écrans depuis le 6 mars 2019. ■

A SAVOIR

CENTRE DE LOISIRS

pensez aux inscriptions

Le mercredi et pendant les périodes de vacances scolaires, la Ville de Thiais accueille les enfants âgés de 3 à 14 ans dans ses centres de loisirs municipaux où ils participent à diverses activités éducatives et ludiques. Soucieuse de proposer aux familles des conditions d'accueil des plus satisfaisantes, la Ville de Thiais assure le taux d'encadrement des enfants imposé par la réglementation : c'est pourquoi a été mis en place le principe de réservation.

Pour réserver pour les vacances de printemps, vous avez jusqu'au 22 mars 2019, et pour les mercredis de mai 2019, vous avez jusqu'au 12 avril 2019 :

- à partir de votre espace personnel sur le portail citoyens (www.ville-thiais.fr - rubrique « espace citoyens »)
- en retournant la fiche de réservation disponible au PIJ (place du marché) ou à l'hôtel de ville (rue Maurepas).

+ d'infos : ✆ 01 48 92 42 51 - www.ville-thiais.fr

LOISIRS POUR LES + DE 50 ANS

s'inscrire à Thiais Récréation

Les inscriptions aux activités de Thiais Récréation programmées du 8 avril au 30 juin 2019 se dérouleront :

- à l'hôtel de ville (rue Maurepas) : **lundi 11 mars 2019, à partir de 9h15**
- à l'annexe de Grignon (111 rue du pavé de Grignon) : **mardi 12 mars 2019, à partir de 9h**
- à Thiais Récréation (7 rue Chèvre d'Autreville) : à partir du **14 mars 2019**

+ d'infos : ✆ 01 48 92 42 94 - www.ville-thiais.fr

FINANCES PUBLIQUES

prélèvement à la source

La Direction générale des Finances publiques a mis en place un service d'assistance aux usagers particuliers pour le prélèvement à la source accessible par un numéro d'appel téléphonique non surtaxé (vous ne paierez que le prix d'appel). Le ✆ **0 809 401 401**, ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h est destiné à répondre à l'ensemble des questions que vous vous posez.

ASSAINISSEMENT

un numéro unique

L'Etablissement Public Grand-Orly Seine Bièvre, dont le maire de Thiais est vice-président, vient de mettre en place un numéro de téléphone unique à destination du grand public pour joindre ses services techniques. Une question relative à l'assainissement ? Problèmes d'inondation, obstruction de réseaux, conformité de votre habitation… les Thiaisiens peuvent désormais composer le ✆ **01 78 18 22 23**.

pharmacies de garde

+ d'infos : www.monpharmacien-idf.fr

DIMANCHE 17 MARS 2019
Pharmacie des marronniers
2 bis av. du 25 août 1944
Thiais
✆ 01 48 84 21 28

DIMANCHE 24 MARS 2019
Grande pharmacie de la RD7
273 av. de Fontainebleau
Thiais
✆ 01 45 60 44 14

DIMANCHE 31 MARS 2019
Pharmacie Saffar
8 place Gaston Viens - Orly
✆ 01 48 53 40 88

DIMANCHE 7 AVRIL 2019
Pharmacie Satock
4 av. Anatole France
Choisy-le-Roi
✆ 01 48 84 70 82

DIMANCHE 14 AVRIL 2019
Pharmacie Thirion
50 av. Victor Hugo
Choisy-le-Roi
✆ 01 48 90 87 14

DIMANCHE 21 AVRIL 2019
Pharmacie Wu Yao Kwang
19 rue du Pavé de Grignon
Thiais
✆ 01 48 84 75 66

LUNDI 22 AVRIL 2019
Pharmacie Acalin
8 voie des Saules - Orly
✆ 01 48 53 42 65

DIMANCHE 28 AVRIL 2019
Pharmacie de l'église
23 rue Robert Laporte - Thiais
✆ 01 48 53 84 00

MERCREDI 1er MAI 2019
Pharmacie des 3 communes
72 boulevard de Stalingrad
Choisy-le-Roi
✆ 01 46 81 48 93

DIMANCHE 5 MAI 2019
Pharmacie des 2 ponts
17 av. Victor Hugo
Choisy-le-Roi
✆ 01 48 90 42 88

MERCREDI 8 MAI 2019
Pharmacie Bredillet
4 rue Louis Bonin - Orly
✆ 01 48 53 42 91

DIMANCHE 12 MAI 2019
Pharmacie de la gare
13 rue du 11 novembre 1918
Orly
✆ 01 48 53 43 25

DIMANCHE 19 MAI 2019
Pharmacie Romain Gary
21 av. du Général de Gaulle
Thiais
✆ 01 46 86 82 91

numéros utiles

Hôtel de Ville

✆ 01 48 92 42 42 – 🖷 01 48 92 43 70
www.ville-thiais.fr – contact@ville-thiais.fr
Pompiers : ✆ **18**
Samu : ✆ **15**
Sami (médecins de garde 24h/24) : ✆ **15**
Centre anti-poison : ✆ 01 40 05 48 48
Commissariat de Police : ✆ 01 48 84 30 50
Police Municipale : ✆ 01 48 92 33 22
Allô Service Public : ✆ 39 39

COLLECTE SOLIDAIRE DE QUARTIER

plutôt que de jeter, donnez à Emmaüs

La Ville de Thiais, en partenariat avec la Régie personnalisée pour la valorisation et l'exploitation des déchets de la région de Rungis (RIVED) et Eco-systèmes, propose un point de collecte solidaire pour déposer des appareils électriques hors d'usage ou en état de fonctionnement.

Plutôt que de les jeter à la poubelle ou de les déposer sur le trottoir, vous pouvez offrir une seconde vie à vos appareils et objets en les donnant à Emmaüs, lors de ces rendez-vous ponctuels à proximité de chez vous.

Un stand est installé place du général Leclerc, à proximité de l'Académie des arts, pour recueillir vos dons parmi les produits suivants :

- gros électroménager : frigo, machine à laver, sèche-linge, cuisinière, plaque de cuisson…
- petit électroménager : téléphone, sèche cheveux, aspirateur, micro-onde, bouilloire, fer à repasser…
- écrans, téléviseurs et moniteurs : TV cathodiques, écrans plats…
- matériel informatique : ordinateurs, cartes électroniques, disques durs, câbles…

Ce sont tous les appareils qui fonctionnent à pile, batterie ou sur secteur. Si vous ne pouvez pas porter seul les appareils que vous souhaitez donner, rendez-vous sur le stand où les équipes sur place vous aideront à transporter vos dons (gros volumes). Vos appareils électriques seront triés, nettoyés, réparés et revendus à prix solidaires par Emmaüs, ou à défaut recyclés dans le strict respect des normes environnementales par Eco-systèmes.

Rendez-vous place du général Leclerc, à proximité de l'Académie des arts :

- **samedi 23 mars 2019, de 10h à 14h**
- **samedi 8 juin 2019, de 10h à 14h**
- **samedi 12 octobre 2019, de 10h à 14h**

+ d'infos : www.ville-thiais.fr
www.eco-systemes.fr

L'achat malin!

JUSQU'À -46%*

BEKE AUTOMOBILES

bekeautocenter.fr

4 500 véhicules* toutes marques neufs et occasions

01 41 73 40 41

163, AV. DE FONTAINEBLEAU · **94320 THIAIS**

* Remise sur véhicules neufs pré-immatriculés en stock ou suivant marques, modèles et disponibilité

FEM OFFSET (94600) www.femimprimeur.com - © Created by Freepik

IKEA® 39 ENSEIGNES & 8 RESTAURANTS \ OUVERT 7J/7

INTERNATIONAUX de THIAIS

30-31 mars 2019

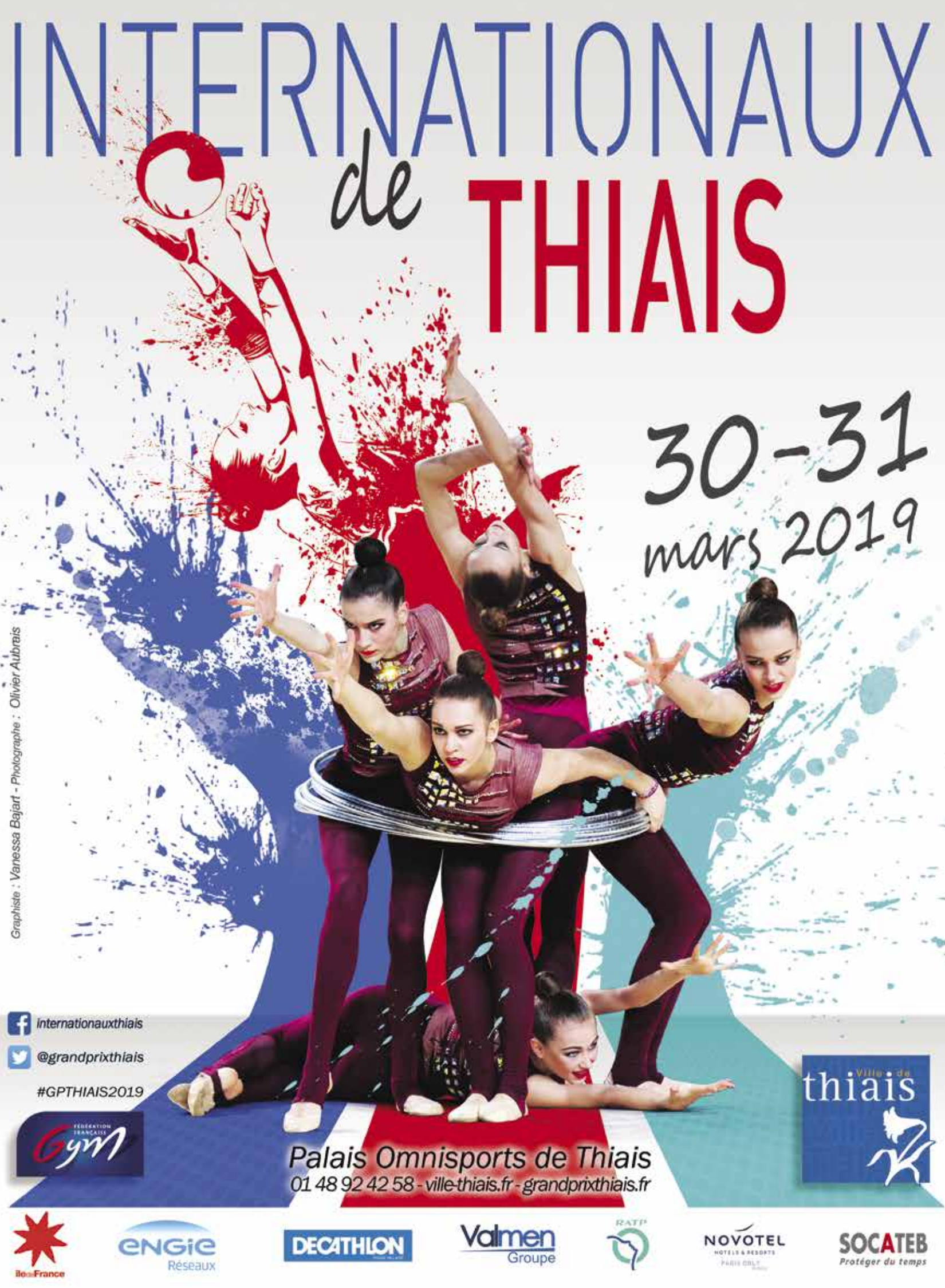

Graphiste : Vanessa Bajart - Photographe : Olivier Aubrais

internationauxthiais

@grandprixthiais

#GPTHIAIS2019

Palais Omnisports de Thiais

01 48 92 42 58 - ville-thiais.fr - grandprixthiais.fr

Fédération Française Gym

Ville de thiais

ÎledeFrance

ENGIE Réseaux

DECATHLON

Valmen Groupe

RATP

NOVOTEL Hotels & Resorts Paris Orly

SOCATEB Protéger du temps